

OTTIGNIES LOUVAIN-LA-NEUVE

Bulletin communal bimestriel n°123 du 13 juin 2003



Bureaux de dépôt: 1340 Ottignies 1 & 1300 Wavre 1

N° d'agrégation : P 302163

Editeur responsable: Jeanne-Marie Oleffe

Avenue des Combattants, 35 - 1340 Ottignies

Prochain bulletin: le 29 août 2003

BELGIQUE-BELGIE

1340 OTTIGNIES 1

1300 WAVRE 1

P.P. 7 795



DEMARET ELEC.

Electricité
Alarme - Téléphonie
 Installation et dépannage

Eddy Demaret, 20 ans d'expérience.
 Rue de Spangen, 34 - Céroux-Mousty
Tél.: 010 61 89 70



Vous souffrez des pieds ?
 Une infirmière diplômée,
 vous soulage en douceur.

Angie Brosas

Pédicure médicale



Soins à domicile
 Rue Fossé des Vaux, 1
 1490 Court-St-Etienne
 010 61 45 34

ALLO VIDANGE RAPIDE

Vidange fosse et puits - Currage -
 Placement - Raccordement égoux...
 Débouchage

Location de containers de 8 à 25 m³ -
 Tout enlèvement - Petit terrassement

Avenue René Jurdant, 35 - 1340 Ottignies
Tél.: 010 45 48 03 - 02 652 36 76 - 0475 51 67 46

Eric Massart

Peinture - décoration
 Revêtements sols et murs
 intérieurs et extérieurs
 Travail réalisé par le
 patron.



Boulevard Martin, 3 à 1340 Ottignies
Tél.: 010/41.51.38 ou 0477/45.27.07

BRABIMO

Agence immobilière
 Confiez-nous vos désirs et nous les réaliserons...
 Ventes - Locations
 Réalisation de projets immobiliers et lotissements
 Syndics - Gestion - Expertises
BRABIMO, la certitude du bon choix...

Rue du Moulin, 7 à 1340 Ottignies
 Tél.: 010 41 50 50 - Fax : 010 41 14 89
brabimail@brabimo.be



EXTRA

VIDEO-CLUB - NIGHT SHOP



**Location K7,
 DVD, jeux
 PlayStation 1
 et 2
 Tarifs
 dégressifs**

Rue Ernest
 Berthet, 4 à
 1341 Ottignies

**PARKING
 AISÉ**



**Possibilité de
 photocopies
 couleurs
 -10 % pour les
 commerçants**

**Ouvert 7j/7
 de 11 h
 à 24 h
 (jusqu'à
 1 h le
 vendredi
 et le samedi)**

Livraison à Domicile
 DE 18 À 21 H - A PARTIR DE 9€

010 40 20 40

**BULLETIN
COMMUNAL
BIMESTRIEL
D'OTTIGNIES-
LOUVAIN-LA-NEUVE**

**Sommaire du n° 123
du 13 juin 2003**

Editorial.....	3
Dossier: L'Autre Festival.....	5
Nouvelles de la Ville.....	8
Enseignement.....	19
Police.....	27
Social.....	30
Environnement.....	35
Culture.....	36
Sport.....	37
Loisirs.....	39
Tribune libre.....	42

Editeur responsable:
Jeanne-Marie Oleffe

Rédaction et crédit photographique:
Marie-Claire Dufréne

Service Citoyenneté/Information:
Espace du Coeur de Ville, 2
1340 Ottignies
Tél.: 010 42 05 80 - Fax: 010 42 05 89

Publicité:
M. Wigny: 0478 306 591

Réalisation:
Editions Edific: 02 633 33 33

*Les personnes non domiciliées dans
l'entité et désireuses de recevoir
régulièrement le bulletin communal
peuvent en faire la demande au service
Citoyenneté/Information.*

*Le bulletin communal est imprimé sur
papier recyclé. Nous entendons ainsi
oeuvrer à la protection de
l'environnement.*

*Pour le bulletin du 29 août 2003,
dépôt des articles et des insertions
publicitaires avant le 28 juillet.*

**Ville universitaire jumelée avec
Jassans-Riottier (France), Veszprem
(Hongrie) et Tiassalé (Côte d'Ivoire).
Pacte d'amitié avec Masaya
(Nicaragua) et Draganesti (Roumanie).**

*Couverture : les élèves de l'école Escale aux
"Tambours de la Paix",
le 21 mars à Ottignies.*

Si vous connaissez dans votre entourage, une personne dite «handicapée», sourde ou mal-entendante, aveugle ou mal-voyante, trisomique, paralysée, polyhandicapée, vous aurez certainement manifesté votre solidarité à son égard et mesuré les difficultés que leurs proches rencontrent.

Ces citoyens différents sont mieux intégrés dans notre société qu'il y a quelques décennies.

Des associations, des lieux d'accueil et d'hébergement, des «villages», des écoles spécialisées, des ateliers protégés, des places de parking réservées... ont été créés.

Néanmoins, il y a encore des progrès à faire pour que ces personnes soient mieux comprises, moins stigmatisées... pour qu'elles trouvent un travail, une utilité sociale dans la mesure de leurs moyens.

Pour que notre ville soit chaque jour davantage un espace «différences admises», la coopération, la tolérance de chacun est indispensable.

En cette année européenne de la personne handicapée, j'ai proposé aux associations qui travaillent dans notre ville de présenter leurs actions dans le dossier de ce Bulletin communal.

Dans les prochains numéros, les actions concrètes que la Ville, l'université, les entreprises ottintoises, les mouvements de jeunesse, les clubs sportifs mènent en faveur de l'égalité des chances vous seront présentées.

Et surprise : nous vous invitons dès aujourd'hui à participer à un «Autre Festival» que nous préparons déjà avec quelques associations concernées. Il aura lieu les 28 et 29 novembre à la Ferme du Douaire. Son objectif : rapprocher des mondes culturels différents. Il vous est présenté dans les pages qui suivent.



Claude-Marie Vandergucht,
Echevine de l'Egalité des Chances.

Galerie St Hubert

En face de la gare - rue des Wallons, 8 - 1348 Louvain-la-Neuve

**Nouveau:
braderie
les 19, 20
et 21 juin**

Harmony

Prêt-à-porter féminin
et accessoires
(originalité garantie)
Parfumerie.
Institut de beauté
(Rochas, Thierry Mugler,
Boss, Kango,...)



Lundi au samedi, 10 à 18 h.30
Tél. 010/45 42 69

TOTEM



Pauline B.

Prêt-à-porter féminin
Mariage & communion
Robes de soirée
Collection Pauline B.

010 45 49 37

MARCHE À VUE

La chaussure au féminin, élégante
et de détente, belle, classique et
confortable à un prix très étudié.



Stuart - Ragazzi - Karis -
Arche - Hircia - Jackson
Ouvert tous les jours de 10 h.30 à 18 h.30
Tél. 010/45 24 39

Réduction de

7,50 € (303 FB)

sur présentation de ce bon.

Valable jusqu'au 31/06/2003 sur tout achat
de la nouvelle collection de minimum 70 €.

swatch 
SWATCH TOGETHER

120 €



110 €

L'Arc



Bijouterie - Joaillerie

IRONY SPRING / SUMMER 2003 COLLECTION

Votre bijouterie Grand'Place à Louvain-la-Neuve (place Agora 1) - 010/45 64 89
Ouvert du lundi au vendredi de 9 h30 à 18 h30, le samedi de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h30

L'Autre Festival

Dans le cadre de l'année européenne de la personne handicapée, l'échevine de l'Égalité des Chances Claude-Marie Vandergucht a souhaité monter un projet pour rapprocher les mondes culturels des valides et des moins valides, des voyants et des non-voyants, des «handicapés mentaux» et des autres...

Pour ce faire, elle a fait appel à des associations que nous vous présentons dans ce dossier : le CETH, l'AWIPH, l'école Escale, le Centre neurologique William Lennox et l'AFRAHM. Enthousiaste, le petit groupe s'est réuni à plusieurs reprises avant de décider d'organiser un festival du film «L'Autre Festival». Il aura lieu les 28 et 29 novembre 2003 à la Ferme du Douaire d'Ottignies. Au programme : la projection - pour les écoles et le grand public - de films (pas tristes !) qui présentent la vie des handicapés physiques et mentaux.

Jeter un regard sur les habitudes de ces «autres» finalement pas aussi inaccessibles qu'on le craint devrait permettre de faire sauter quelques barrières. C'est ce que les organisateurs de L'Autre Festival espèrent, en tous cas.

Renseignements : 010 / 42 05 80.

L'AWIPH

L'Agence wallonne pour l'intégration des personnes handicapées est chargée de mener à bien la politique du Gouvernement wallon en matière d'aide aux personnes handicapées. Située à Charleroi, elle intervient dans différents domaines :

- Les services de soutien à l'intégration
- Les équipements et prestations favorisant l'autonomie
- La formation et l'emploi
- L'accueil et l'hébergement

L'AWIPH agit dans ces domaines en respectant trois principes fondamentaux :

- L'implication de la personne handicapée dans les décisions qui la concerne
- L'accès de la personne handicapée à certaines aides et primes destinées à l'ensemble de la population
- La mise en place de collaborations efficaces entre tous les secteurs d'activités.

Renseignements : Cellule régionale de l'AWIPH : chaussée des Collines, 54, 1300 Wavre.
010/23 05 60.

Centre Lennox

Situé au cœur du bois de Clerlande, à Ottignies, le Centre neurologique William Lennox cède régulièrement ses salles de réunion à l'Association Parkinson, la Ligue Alzheimer, le Groupe d'Entraide pour Hémiplégiques (GEH), la Ligue Huntington Francophone Belge (LHFB), l'Association des traumatisés crâniens et des cérébro-lésés (le Noyau), l'Association Belge des Malades Neuro-Musculaires (ABMM), l'Association Spina Bifida Belge Francophone (ASBBF), le Groupe d'Entraide du Syndrome d'Ehlers-Danlos (GESED), la division belge francophone de la Guillain Barré Syndrome Foundation International.

De cette façon, le Centre neurologique William Lennox soutient activement ces associations, les fait connaître aux malades hospitalisés et en dehors de ses murs.

Renseignements : Centre neurologique William Lennox, allée de Clerlande, 6, 1340 Ottignies.
010/43 02 90.

Le Renivaux

Le Renivaux est reconnu comme service résidentiel de nursing pour adultes déficients mentaux sévères et profonds des deux sexes. Il est agréé pour accueillir et héberger 22 personnes dont 20 à charge de l'AWIPH. Toutes ces personnes correspondent à la catégorie C (grabataire, présence continue et active d'une tierce personne, incontinence nocturne et diurne).

« Les objectifs que nous poursuivons sont d'accueillir les résidents comme personnes à part entière et de répondre à leurs besoins de bien-être et d'épanouissement. Ainsi, notre projet psycho-socio-éducatif vise au maintien des acquis et au développement de l'autonomie à travers des activités adaptées et diversifiées ; pour ce faire, les résidents sont accompagnés par une équipe éducative dans chacune des deux unités de vie existant dans la maison. Chacune d'elles est adaptée à l'état physique et mental de la personne handicapée. »

Renseignements : Le Renivaux, rue de Renivaux, 25A, 1340 Ottignies.
010/41 76 84.

Le CETH

Centre Educatif de Travail et d'Hébergement & Horizons Neufs, ASBL. A Louvain-la-Neuve.

Les trois services de l'association hébergent chacun 15 ou 16 personnes qui vivent avec un handicap mental modéré ou sévère, et dont le but est l'intégration dans la localité.

Services résidentiels pour adultes agréés AWIPH

- La Cognée, clos Gouyasse, 7
010 / 45 10 87
- La Lisière, place Jean Lariguette, 2
010 / 45 92 08
- La Serpentine, rue de la Serpentine, 8
010 / 45 17 82

Direction - service social et administration
Rue de la Serpentine, 8
010/45 19 08

L'école Escale

L'école Escale offre deux types d'enseignement : le type 4 pour les enfants présentant une déficience physique et le type 5 qui accueille les jeunes hospitalisés dans différents hôpitaux de la région de Bruxelles et d'Ottignies.

A l'Escalade (école Escale Type 4)

Pour les enfants et adolescents atteints d'infirmité motrice cérébrale, de spina-bifida, de myopathie, d'un traumatisme accidentel...

Actuellement, les cinq classes de l'école accueillent 27 enfants dans des locaux loués à la société Electrabel, rue du Monument à Ottignies. Pour satisfaire aux nouvelles demandes et disposer de locaux plus grands et mieux adaptés, un bâtiment répondant aux besoins scolaires, thérapeutiques et sociaux d'une

quarantaine d'élèves sera construit à Louvain-la-Neuve.

Au Centre neurologique William Lennox

L'école assure la scolarité des jeunes hospitalisés qui souffrent de troubles neurologiques divers ou de troubles psychologiques et comportementaux (troubles entraînant des difficultés d'apprentissage).

A la clinique Saint-Pierre

L'école offre un temps et un lieu où le jeune peut s'extraire du contexte médical, être acteur dans une démarche intellectuelle correspondant à ses possibilités et à ses demandes.

Aux cliniques universitaires Saint-Luc

L'école est centrée sur la transmission du savoir et du savoir-faire : l'école rend au jeune malade son statut d'élève.

Renseignements : L'Escalade, rue du Monument, 54, 1340 Ottignies.
010/43 98 23.

L'Escale : 02/764 47 99.

L'AFRAHM

L'Association Francophone d'Aide aux Handicapés Mentaux (AFRAHM) rassemble, en Communauté française, des parents, des personnes avec une déficience intellectuelle et des personnes soucieuses de leur bien-être.

Cette association, créée en 1959 à l'initiative de parents, a pour objectifs de :

- Promouvoir et défendre, auprès des pouvoirs publics, les intérêts et les droits des personnes présentant une déficience intellectuelle, mais aussi ceux de leur famille et des personnes qui les soutiennent au quotidien.
- Donner, dans la société, une place

à part entière aux personnes présentant une déficience intellectuelle.

- Répondre aux besoins des familles, des proches et des professionnels confrontés à la déficience intellectuelle.
- Informer l'opinion publique sur la déficience intellectuelle et ses multiples réalités.

Les membres ont accès à différents services : service social, service juridique, service psycho-social, service formation, centre de documentation, service Support-Ahm ou "après-parents" (dans un premier temps, il accompagne les familles dans la préparation de l'avenir de la personne avec une déficience intellectuelle et ensuite, lorsque les parents sont décédés ou devenus incapables de gérer la situation eux-mêmes, il exerce une vigilance dans le but d'assurer la meilleure qualité de vie possible).

L'AFRAHM a également été à l'origine, dans la région, d'un service d'aide précoce spécialement formé pour soutenir les familles de nouveaux-nés ou de très jeunes enfants handicapés (moins de 7 ans).

La section du Brabant wallon regroupe de nombreuses familles de la région et a contribué à créer entre elles une forte solidarité. Ces familles se retrouvent plusieurs fois par an pour partager leur quotidien, s'informer, avec la participation de témoins et/ou de professionnels, sur des sujets qu'ils ont choisis.

Renseignements, pour la section du Brabant wallon : Nicole Oleffe, avenue Reine Fabiola, 16, 1340 Ottignies. 010/41 42 57.

LE COEUR DE VILLE VOUS ACCUEILLE...



90 % de
clientes
recom-
mandées

CAMILLE ALBANE

PARIS
Groupe Dessange
COIFFURE - BEAUTE - MAKE-UP

**La différence : chez nous
chaque femme est unique**

Espace Coeur de Ville, 19.
Du mardi au samedi de 9 h à 18 h
(19 h le vendredi).
Les rendez-vous sont prioritaires.
Tél. 010 400 466.
www.camillealbane.com

Personnalisez
votre couleur
avec notre
gamme de
pigments
naturels

Des bijoux à tous
prix pour tous,
de 7 à 77 ans.



LOOK
4
U
LOOK FOR YOU

Foulards, sacs à
main, déco.
Grand choix de
piercings.



Coeur de Ville -
1340 Ottignies -
010 40 14 80
Ouvert du mardi
au samedi de 10
à 18 h.30



Le coeur de soie
Lingerie, corseterie et balnéaire

Espace Coeur
de Ville, 24
1340 Ottignies
Tél. 010 / 41.44.71

Cafés & Thés sélection

- cafés
- thés
- infusions
- accessoires
- biscuits
- fruits secs
- produits de la ruche
- confiserie...

Egalement
dégustation

Espace Coeur de Ville, 16 - 1340 Ottignies
Du mardi au samedi de 10 à 18 h. Tél.: 010 400 630

Esprit
C.K.S.
Alphabet
Claire
Kid
Gymp
M^c
Gregor
Week-
end à la
mer
Petit Boy



Tom & Lola

Vêtements
de 0 à 16 ans
Coeur de Ville, 14
Ottignies
010/42 01 61



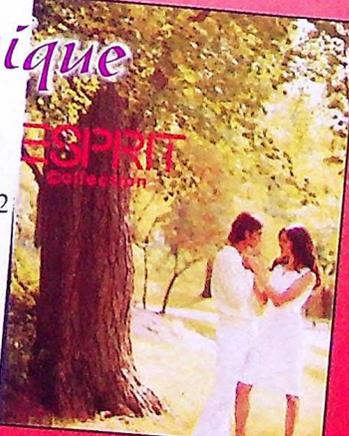
ESPRIT
mini

Nachrinique

Vêtements
Dames et Hommes

Espace Coeur de Ville, 22
1340 Ottignies
010 / 40 25 09

Nouveau !
ESPRIT Collection



OPTICIEN - OPTOMETRISTE

Clair de Vue

Examen de la vue
Adaptation de lentilles de contact
Grand choix de montures
optiques et solaires

Coeur de Ville, 21 - 1340 Ottignies
010 43 96 97



Carnet familial

Naissances

Noël, Florian	01/02
Bastin, Alice	03/02
Romero-Lepouttre, Mathéo	05/02
Lemaître, Florian	06/02
Derèse, Félix	06/02
Lebas, Océane	07/02
Dardenne, Stéphanie	07/02
Melin, Léopold	07/02
Garcia Moreau, Julia-Alaïs	08/02
Martin, Nathan	10/02
Louvois, Maxence	13/02
Francis, Blanche	13/02
Fievez, Renaud	14/02
Kanta, Kassim	14/02
Demortier, Juliette	16/02
Scarito, Erick	17/02
Tasiaux, Amélie	18/02
Muyumbu, Kenzo & India	19/02
Depauw, Eryn	20/02
Lagoun, Assma	20/02
Vangrunderbeeck, Léa	20/02
Genc, Mustapha	20/02
Kabogoye, Kenny-Alex	21/02
Jacquy, Jérémy	21/02
Gosselain, Nathan	23/02
Deprez, Victor	24/02
Deschamps, Alexandre	25/02
El Amiri, imad	28/02
Bertaglia, Diego	28/02
Brockmans, Elisa	01/03
Branco Dos Santos, Gwendoline	01/03
Smaili, Inès	02/03
Boubala, Kawtar	04/03
Loukili, Hanae	05/03
Mitros, Gilles	05/03
Recour, Léa	06/03
Housiaux, Arthur	11/03
De Wolf, Noemi	11/03
Lepomme, Salima	11/03
Godet, Clémence	12/03
Bosman, Maxime	17/03
Installé, Jérôme	17/03
Graux, Lana	17/03
Thielens, Elphanie	18/03
Parvais, Marie-Lou	18/03
Abidi, Loïc	20/03
Mounir, Khadija	21/03

Colignon, Marie	23/03
Minnen, Lincé	23/03
Assy, Pauline	25/03
Françq, Gaëlle	25/03
Asli, Rayan	25/03
Smets, Antoin	28/03
Breyne, Maïna	31/03
De Munck, Elsa	31/03
Muhima, Asinge-Ne	31/03

Mariages

Péters, Bernard & Gökçe, Seher	01/02
Ezarouli, Rachida & Kajjoua, Jamal	01/02
Van Heertum, Eric & Dewandeleer, Véronique	07/02
Firket, Martine & Pakfetrat, Aliasghar	14/02
Gistelinck, Christine & Benner, Jean-Claude	15/02
Claessens, Thierry & Joassart, Claire	15/02
Dobrychlop, Laetitia & Riani, Mohamed	15/02
Delecault, Nathalie & Bienfaisant, Egide	22/02
Fouarge, Géraldine & Somia, Raphaël	22/02
Oldenhove de Guertechin, Pierre & Dubuisson, Charlotte	01/03
Claude, Christiane & Burmani, Mustapha	07/03
Wauters, Annick & Baneton, Daniel	08/03
Leveau, Françoise & Floret, Jacques	08/03
Flament, Christophe & Fachinat, Anne	08/03
Demoulin, Olivier & Gielen, Brigitte	15/03
Tenret, Diane & Warnant, Frédéric	22/03
Janssens de Varebeke, Philippus & Neijs, Danielle	29/03
Ana, Ionel & Mihai, Daniela	29/03
Gerard, Philippe & Mputu Nyafe, Marie	29/03

Philippson, Jacques-Martin & Verhaegen, Sophie	31/03
---	-------

Décès

Lauwers, Marie-Louise	01/02
Desmet, Lucien	01/02
Van Isacker, Jacqueline	01/02
Lebegge, Louise	03/02
De Breuker, Yvonne	05/02
De Neyer, Roger	06/02
Ridelle, Joseph	08/02
Constant, Nicolas	11/02
Nisez, André	12/02
Laurent, Elise	13/02
Schequenne, Joseph	17/02
Detournay, Marie-Noëlle	17/02
Velleman, Elise	18/02
Laloire, Irène	20/02
Blanpain, Jan	24/02
le Bussy, Guy	25/02
Renard, Paula	26/02
Castelain, Aline	27/02
Wins, Fernande	02/03
De Pauw, Guy	04/03
Destercke, Alina	05/03
Hellinckx, Jacques	08/03
Van Parys, Marie	08/03
Van Aerde, Juliana	12/03
Guiot, Mariette	13/03
Mottint, Maria	15/03
Kabambi Kabeya, Michaël	18/03
Nicol, Jeanne	20/03
Vivier, Marcel	27/03
Claessens, Marie	29/03
Sablon, Germaine	30/03

Jubilaires à la fête

Les couples qui fêtent leur anniversaire de mariage de 50 et 60 ans dans la première moitié de l'année se réuniront le 21 juin au Centre Culturel d'Ottignies. Nous vous invitons à venir les féliciter dès 11 h.

Renseignements : 010/42 08 30.

Le grand déménagement !

Cette fois, ça y est : le déménagement des services administratifs communaux a commencé. Il se poursuivra jusqu'à la fin du mois de septembre.

Finis l'éparpillement aux quatre coins de la ville. Dès la fin juin, cinq services seront en principe déjà installés dans le bâtiment de l'Espace du Cœur de Ville : le service citoyenneté-affaires sociales, le service urbanisme ; le service du personnel ; le secrétariat communal ; le service patrimoine et juridique.

En septembre, ce sera au tour des services démographiques, de la cellule de développement communautaire, du service des

finances, du service enseignement et enfin du service informatique.

Un affichage adéquat sera mis en place dans le nouveau bâtiment pour vous guider au mieux... et une journée portes ouvertes sera organisée en octobre.

L'hôtel de ville sera occupé par le cabinet du bourgmestre et les bureaux des échevins, désormais regroupés avec leurs secrétariats.

Rappelons que le service des travaux, lui, est installé depuis avril au 5,



avenue de Veszprem. Et que la police reste dans ses bâtiments au n° 54 de la rue du Monument. Enfin, si l'antenne communale de Louvain-la-Neuve (service des étrangers) est toujours accessible au

32, Grand Place, le bureau du tourisme de Louvain-la-Neuve se trouve à présent au 2-3, Grand Place.

Les numéros de téléphone des services qui déménagent restent momentanément inchangés.

Leur adresse administrative sera désormais 2, Espace du Cœur de Ville, 1340 Ottignies.

Votre avis nous intéresse

Soucieuse de la qualité de ses services, l'administration communale désire améliorer ses horaires d'ouverture. Nous sollicitons votre avis. Merci de bien vouloir répondre aux questions suivantes et nous retourner ce formulaire avant le 27 juin 2003 :

- le déposer dans les urnes prévues à cet effet à l'accueil de l'administration au Cœur de Ville (en face de l'hôtel de ville d'Ottignies) et à l'antenne de Louvain-la-Neuve, 32, Grand Place;
- le renvoyer à l'administration

- communale d'Ottignies-Louvain-la-Neuve - service Secrétariat - 35, avenue des Combattants à 1340 Ottignies.
- le faxer au 010 / 43 78 03 (à l'attention du service Secrétariat de l'administration communale).

1. Quel serait l'horaire idéal...

a) d'ouverture le matin :

- 7h30 à 10h30
- 8h00 à 11h00
- 8h30 à 11h30
- 9h00 à 12h00
- 9h30 à 12h30

b) en cas d'ouverture l'après-midi :

- 13h00 à 15h00
- 13h00 à 15h30
- 13h00 à 16h00

Quels jours (maximum 2 jours) ?

- lundi
- mardi
- mercredi

- jeudi
- vendredi

2. Etes-vous favorable à une ouverture en soirée (de 16h00 à 19h00) ?

- oui - non

Si oui, quel jour ?

- lundi
- mardi
- mercredi
- jeudi

3. Pensez-vous que certains services devraient ouvrir le samedi matin ?

- oui - non

Si oui, lesquels ?

.....

Vos suggestions :

.....

Age :

Actif ou non actif :

Localité :

Lieu de travail :

Merci de votre collaboration.

Echos du conseil communal

25 mars

Le conseil débute par une motion en faveur de la paix proposée par la majorité pour rappeler l'attachement à la résolution des conflits par voie de négociation et dans le respect du droit international. Elle est votée à l'unanimité.

La politique de santé, à la demande de la minorité, fait l'objet d'un long débat. La minorité, par la voix du conseiller Patrick Piret-Gérard, critique principalement l'organisation d'une séance gratuite de dépistage de l'ostéoporose et la façon dont le Bulletin communal a fait place à la réaction d'une habitante concernant l'invitation à se faire vacciner. L'échevine de la Santé Claude-Marie Vandergucht rappelle que plus de 500 personnes se sont présentées à la séance de dépistage et que des membres éminents du corps médical encouragent ce genre d'opération. C'est l'occasion pour elle de rappeler qu'à son initiative a été inaugurée la Maison de l'Enfance, de la Famille et de la Santé, ouverte aux initiatives des groupes concernés et où sont organisées nombre de conférences et de groupes de paroles. L'échevine de l'Information Jeanne-Marie Oleffe rappelle que, vu la place réservée aux informations sur les vaccins, il n'échappe à personne que la majorité encourage leur usage. Toutefois elle est bien consciente que des contre-indications existent. Il est donc hors de question de refuser l'accès au Bulletin à une personne qui souhaite y apporter un témoignage personnel.

Le Conseil procède à la déclaration de vacance d'emploi de 8 postes à la police. L'opposition en souhaiterait davantage. Le bourgmestre explique que 78 postes sont occupés, le but poursuivi est d'arriver à 88. Pour cela,

il est prudent d'attendre les comptes et le budget de la zone de police.

Une zone 30 aux abords de l'école des Coquerées est votée à l'unanimité de même qu'une limitation de vitesse à 70 km/h à l'avenue des Vallées, entre la N275 et l'avenue des Iris.

Le Premier échevin Jacques Benthuyx propose la pose de deux portails autoportants électriques pour sécuriser le nouveau bâtiment du service des travaux. Coût: 33.000 €. L'opposition estime la dépense excessive mais l'échevin rappelle que vu la configuration des lieux, c'est loin d'être un luxe inutile. La dépense est approuvée par 20 oui et 5 abstentions, 4 conseillers de la minorité étant absents.

Toujours dans l'aménagement de ce service, l'installation d'une citerne et d'une pompe à diesel pour près de 13.000 € est approuvée à l'unanimité. Vu la configuration des lieux, il faut acheter un "gerbeur", le conseil et le public n'ont pu s'empêcher de sourire, "un transpalette pour le magasin", a précisé l'échevin. Coût 13.000 €, à moins qu'on en trouve un d'occasion.

Une alarme anti-intrusion sera installée au bâtiment Cœur de Ville.

La répartition des subventions communales aux deux maisons de jeunes est approuvée pour un montant annuel de 2.500 € chacune.

L'échevin de la Culture Jean-Marie Heuse informe de l'avancement des préparatifs de la semaine hongroise qui aura lieu du 3 au 9 novembre prochains. Elle sera co-financée par la Communauté européenne et la Hongrie.

La demande d'amélioration de la desserte des quartiers de Limelette et

de Rofessart par les bus du TEC est remise en débat. Le bourgmestre Jean-Luc Roland le resitue dans le cadre du Plan de mobilité à l'étude et rappelle l'imminence de la consultation publique qui donnera à tous l'occasion de s'exprimer. Il faut en effet une vue d'ensemble étayée par une étude de faisabilité. Les TEC ont déjà expliqué pourquoi ils ne sont pas favorables au détournement de la ligne 366. Le bourgmestre a demandé l'étude d'un bus local.

29 avril

Conseil de courte durée, une fois n'est pas coutume ! Les conseillers ont approuvé le projet d'aménagement d'un carrefour giratoire au croisement de la N233 et des bretelles de la N238 et le règlement prime à l'achat de compostières, valable jusqu'en 2006.

Les mariages pourront désormais être célébrés le samedi après-midi (les demandes étaient nombreuses). Les conseillers ont fixé la redevance à 150 €, un prix bas par rapport à ceux pratiqués dans les communes voisines qui célèbrent les mariages le samedi après-midi. « Pour ce prix là, l'échevine de l'Etat Civil pourrait interpréter une petite chanson en prime », a suggéré le conseiller Max Roch !

En fin de séance, le conseiller Benoît Jacob a demandé à la majorité de réaliser un inventaire des lieux publics dont il faut améliorer l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. « Aucune place n'est réservée au parking du Cœur de Ville, à l'église de Mousty, à l'école des Coquerées et à l'église de Blocry. » L'échevine de la Santé Claude-Marie Vandergucht a répondu qu'elle ne pouvait que soutenir sa

proposition... en faisant remarquer toutefois que de nombreux efforts étaient faits dans cette matière (par exemple, la Ville emploie plusieurs personnes moins valides). Le conseiller Pierre Dessy a constaté que certains individus scannaient les vignettes « Parking handicapé »... et demandé dès lors à ce que la police vérifie que ce sont bien des personnes à mobilité réduite qui utilisent les emplacements qui leur sont réservés. Le conseiller Jean Lewalle a évoqué le cas de l'hôtel de ville, inaccessible actuellement aux personnes en chaise, et regretté que notre pays, comparé aux États-Unis, soit aussi en retard en ce qui concerne l'intégration des personnes handicapées. Le bourgmestre Jean-Luc Roland a confirmé que le projet d'aménagement de l'hôtel de ville permettrait l'accessibilité de la salle du conseil et des mariages à tous.

Benoît Jacob a regretté que, dans le Bulletin communal d'avril, le Collège ait pris l'initiative de répondre à un article de la minorité et que l'article

d'un conseiller de la majorité ait été modifié après que le comité l'ait lu. «*Ce comité a-t-il encore une raison d'exister ?*»

L'échevine de l'Information Jeanne-Marie Oleffe lui a répondu que le texte du conseiller n'avait pas été modifié sur le fond et, concernant le premier reproche du conseiller, que le Collège - qui est l'éditeur responsable du BCO - devait réagir au texte de la minorité qui comportait des affirmations fausses. «*Ce n'est pas un bulletin de désinformation. Le citoyen doit pouvoir lire les deux versions pour se faire une opinion. Rectifier les affirmations fausses deux mois plus tard, ça n'a pas de sens.*»

Le conseiller Jacques Otlet a proposé que les bâtiments communaux vides depuis quelques mois - les conciergeries des écoles de Blocry et de Limauges - soient utilisés pour héberger des familles sans logement. L'échevine du Logement Jeanne-Marie Oleffe lui a répondu que des concierges occuperaient bientôt ces deux bâtiments... qu'il n'était pas

concevable d'abriter des familles et de leur demander de quitter les lieux après deux mois quand on connaît la durée d'attente pour obtenir un logement social.

Max Roch, lui, a voulu connaître l'état d'avancement du dossier « nouveau parking pour le Bois des Rêves ». L'échevin de l'Aménagement du territoire Jacques Lega a expliqué que, suite à l'introduction de la demande de permis d'urbanisme par la Province, la CCAT avait demandé que soit examinée la possibilité de réaliser ce parking sur le terrain « La pépinière », également propriété de la Province. L'avis de la CCAT a été envoyé au fonctionnaire délégué. Il s'agit là d'une zone de parc d'intérêt paysager : il y a dérogation au plan de secteur.

Enfin, Pierre Dessy a communiqué son souhait de voir la chapelle Saint-Donat reconstruite. Elle protégerait Cérroux des orages mais se trouve actuellement à l'état de gravats. La demande sera transmise au service des Travaux.

Visite de la Chambre et du Sénat

Une cinquantaine d'habitants ont participé à la visite de la Chambre et du Sénat organisée par le service Citoyenneté de la Ville, le 30 avril dernier. Ils étaient accompagnés de l'échevine de la Citoyenneté Jeanne-Marie Oleffe, ainsi que de Valmy Féaux et Jean Sondag,

membres honoraires de la Chambre et du Sénat.

Après avoir visionné un film expliquant le rôle du Parlement et son fonctionnement, les visiteurs ont découvert les deux hémicycles. Ils ont eu la chance d'être accueillis, au Sénat, par le président Armand de Decker.



La Ville aura bientôt son plan de mobilité

La présentation publique du Plan Communal de Mobilité (PCM), fruit d'un méticuleux travail réalisé par trois bureaux d'études (Transitec, Creat et Eo) a eu lieu le 8 avril au Centre culturel d'Ottignies. Quelque 250 habitants y ont assisté.

Pendant une heure trente, les représentants des bureaux ont proposé un portrait des différentes mesures proposées pour les 10 années à venir (circulation et accessibilité aux quartiers, stationnement, réaménagement d'espaces publics, fonctionnement des carrefours...).

A Ottignies

Pour Ottignies, ils proposent, entre autres, de donner une image plus conviviale à l'avenue des Combattants. Exit le projet de la mettre en sens unique. La largeur serait mieux répartie entre les différents usagers (enfin de l'espace pour les cyclistes !), les bus y auraient un accès prioritaire. Le parking serait alterné, pour couper la ligne droite et ainsi réduire la vitesse des véhicules. Il est aussi question d'améliorer l'ambiance de la place de Mousty (de revoir le rôle des rues de la Station, Berthet...).

Les bureaux insistent sur la nécessité d'améliorer l'efficacité des bus. Il faut qu'ils soient prioritaires mais aussi plus nombreux. Certains quartiers doivent être mieux desservis, comme la Chapelle aux Sabots. Plusieurs arrêts des Rapidobus doivent être valorisés : Limelette, Croix Thomas... et il faut étudier la possibilité de faire circuler un bus communal pour les quartiers éloignés (Pinchart et Rofessart).

Les environs de la gare n'ont pas fière allure. Quand ils arrivent de la N238, les visiteurs de passage à Ottignies doivent se demander ce que font autant de voitures au bord de la voirie! On pourra y remédier en réalisant le parking prévu le long de l'avenue des Droits de l'Homme et en renforçant le contrôle du stationnement illicite. Il faudrait par ailleurs revoir le fonctionnement du giratoire de la gare : mettre en place un contrôle d'accès en entrée de ville (en veillant à ce que les bus soient toujours prioritaires), aménager la sortie de l'avenue Paul Delvaux («bypass» de tourne à droite)... Il faudrait aussi encourager les automobilistes à emprunter l'avenue Delvaux plutôt que l'avenue des Combattants.

Des aménagements devront être réalisés pour faciliter le déplacement des piétons, cyclistes et personnes à mobilité réduite entre les églises d'Ottignies et de Mousty : améliorer les carrefours, sécuriser les traversées, densifier les itinéraires qui leur sont réservés (autoriser la circulation des cyclistes dans la rue Lucas, dans les deux sens), élargir les trottoirs, prévoir du parking adapté.

Réduire la vitesse des véhicules est une autre priorité. On pourrait envisager, par exemple, de réaménager l'avenue Reine Astrid et d'y instaurer une zone 30. Limiter la vitesse à l'avenue Demolder et dans la rue du Monument serait une bonne chose. Il faut aussi penser à sécuriser le quartier du Petit Ry, qui risque d'être fort fréquenté quand la SNCB aura aménagé son nouveau parking à l'avenue des Villas. Il est également question d'instaurer un sens unique dans le quartier du Bon Air.

A Louvain-la-Neuve

A Louvain-la-Neuve, les problèmes sont un peu différents. Bien sûr, il faut aussi songer davantage aux piétons, cyclistes et personnes à mobilité réduite : leur réserver quelques itinéraires bien entretenus, des aires de stationnement... et sécuriser leurs déplacements dans les parcs scientifiques. Prévoir aussi des parkings pour les deux roues motorisés, en bordure de la zone piétonne (puisque'ils ne peuvent pas circuler sur la dalle).

Il faut également améliorer l'offre en transports en commun : maintenir un accès au centre ville pour le bus Conforto, aménager un tourne à gauche sur le boulevard de Lauzelle pour que les bus puissent emprunter le boulevard du Nord, réserver la rue Champ Vallée à la circulation des seuls bus, prévoir une ligne qui desserve le parc scientifique Einstein (actuellement, les bus ne s'arrêtent qu'au Fleming)... et pourquoi pas, créer une navette «centre de Louvain-la-Neuve - parc scientifique», prévoir une ligne qui permette aux habitants du sud du quartier des Bruyères de gagner rapidement le centre ville...

A propos de la gare RER bis : située idéalement entre la N4 et la E411, elle devrait être desservie par des lignes IC comportant un arrêt dans les gares de Louvain-la-Neuve et d'Ottignies avant de rejoindre Bruxelles ou Namur. Il faudrait prévoir des liaisons en bus, depuis cette gare, vers les parcs scientifiques.

Les problèmes de parking sont bien connus dans la cité universitaire. Comment les résoudre ? Les bureaux d'étude proposent de différencier trois zones : une zone payante, dans le centre, riche d'environ 6000

places; une zone «moyenne durée» autour de la première, pour que les navetteurs ne s'y garent pas (mais accessible aux riverains via une carte); une zone, plus éloignée du centre, où le stationnement serait gratuit. Des «parque et marche», le long des boulevards, seraient mis à la disposition des étudiants navetteurs... la volonté étant clairement de leur offrir peu d'emplacements de parking dans le centre.

A l'inverse d'Ottignies, il est impératif de modifier réellement la hiérarchie du réseau routier.

Le plan prévoit de canaliser la circulation automobile sur les voies de contournement N238, N25 et E411 plutôt que sur la N4, le boulevard Baudouin 1^{er} et l'avenue de Lauzelle... ces trois dernières voiries pouvant alors être rétrécies

pour y intégrer des voies pour les deux roues, des emplacements de parking... Les pénétrantes «Est» et «boulevard Oleffe» doivent être maintenues comme réseau routier principal alors que les pénétrantes Nord et Sud pourraient être considérées comme réseau routier secondaire.

Il n'est pas nécessaire d'envisager la construction d'un nouvel échangeur sur la E411 pour desservir la ville. Il faut plutôt optimiser ceux qui existent déjà (par exemple, créer un giratoire à l'échangeur n°9 de Corroy-le-Grand) et instaurer une signalisation dynamique sur l'autoroute, notamment aux heures de pointe.

Indispensable aussi, si on veut densifier encore la circulation sur la N25 : faire en sorte que celle-ci passe en dessous du carrefour de la N4.

Enquête publique

La consultation sur les propositions présentées le 8 avril a eu lieu du 14 avril au 14 mai. Les bureaux d'étude feront une synthèse des quelque 35 remarques émises, la remettront à la Ville et à son conseil consultatif de la Mobilité, pour analyse. Les autorités communales espèrent pouvoir présenter le PCM au conseil communal du 24 juin.

Boxes pour vélos à la gare

Bonne nouvelle pour les cyclistes qui se rendent à la gare. La SRWT a installé des boxes pour ceux qui souhaitent y enfermer leur vélo ou cyclomoteur. La caution s'élève à 50 €. La location est soit mensuelle (8 €), soit trimestrielle (20 €), soit annuelle (65 €). Intéressé ? Contactez le service des Finances de la Ville au 010/42 08 51.



Trois abris couverts et dix barres à vélo sont également prévus. Leur accès sera gratuit.

Les Finances à l'avenue Delvaux

Le 15 mai, le Collège des bourgmestres et échevins a visité un des deux bâtiments construits par la S.A. bruxelloise Vedas le long de l'avenue Paul Delvaux, cette voirie qui relie le rond-point de la rue des Deux Ponts à celui de la gare.

Le bâtiment accueillera prochainement une partie du ministère des Finances : le cadastre, l'enregistrement, les hypothèques, les douanes et accises.



Avis aux navetteurs: les parkings situés autour de ces bâtiments, privés, sont uniquement destinés aux fonctionnaires du ministère des Finances!



Un lecteur nous signale...

A propos de la photo parue en page 16 du BCO d'avril, un lecteur attentif et particulièrement bien informé nous signale que madame Anne André a été Premier échevin faisant fonction de bourgmestre.

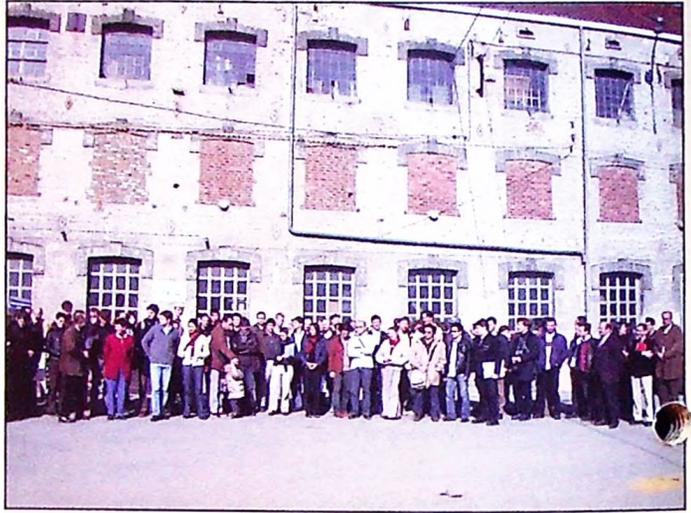
La mégisserie séduit les architectes

Vous le savez, l'ancienne mégisserie - cette industrie de la rue de la Station où l'on tannait autrefois les peaux de moutons et de chèvres pour la ganterie, dont les locaux ont été occupés jusqu'il y a peu par le service communal des Travaux - sera reconvertie essentiellement en logements (lire le BCO n° 122 d'avril 2003).

Particularité de ce dossier : présenté par la Ville, il a été retenu pour le concours européen d'architecture Europan qui invite de jeunes

architectes de toute l'Europe à se pencher sur le projet de rénovation. Sur 70 sites sélectionnés dans toute l'Europe, le site de la Mégisserie est l'un des deux sites belges retenus par Europan.

Le 22 mars, les candidats au concours ont effectué une visite



du site en compagnie des membres du Collège. Le bourgmestre Jean-Luc Roland leur a expliqué la volonté du Collège de revitaliser tout le centre-ville, de Mousty à la gare d'Ottignies, en lui rendant un caractère plus convivial. Il leur a également indiqué que la zone allait faire prochainement l'objet d'un plan communal d'aménagement.

Pierre Sauveur, président d'Europan-Belgique, était très impressionné par le grand nombre d'architectes présents ainsi que par l'intérêt qu'ils ont porté à cette visite des lieux.

La commune reste libre d'utiliser ou non les projets développés par les jeunes architectes. Si un projet est retenu, son auteur en suivra évidemment la réalisation.

Des silos en legos

Curieux manège, le 9 avril derrière les bureaux du service des Travaux. L'entreprise Masterbloc de Maasmechelen a passé la journée à décharger une centaine de blocs genre « legos » en béton plein pour

former les silos qui permettront de stocker et trier les matériaux du service « voiries » (sable, asphalte, terre, graviers...).



« Nous sommes le premier service Travaux de Wallonie à posséder ce système », se réjouit Jacques Ponthière, responsable « voiries » et « espaces verts ». L'avantage : les blocs, très lourds, sont empilés



les uns sur les autres mais ne sont pas cimentés. On pourra donc modifier leur disposition à l'avenir, en fonction de l'évolution des besoins.

Tarif des documents administratifs

De nombreux documents sont gratuits. D'autres ne le sont pas. Pour vous éviter une mauvaise surprise lors de votre visite au service Etat Civil - Population, nous vous communiquons le tarif de ces documents.

carte d'identité pour étrangers

- pour la première carte d'identité ou pour toute autre carte d'identité délivrée contre restitution de l'ancienne6 €
- prorogation d'une carte d'identité3 €
- pour le premier duplicata8 €
- pour le deuxième duplicata et les suivants11 €

carte d'identité du type européen

- première carte d'identité.....10 €
- premier duplicata12 €

- duplicata suivant.....15 €
- renouvellement de la vignette autocollante3 €

pièces d'identité pour enfants âgés de moins de 12 ans

- carte enfant avec pochette délivrée à l'occasion de la naissancegratuit
- carte enfant avec pochette plastifiée1 €
- carte enfant destinée à voyager à l'étranger.....1 €

- copie conforme, légalisation et autres documents non spécialement tarifés1,50 €

- vérification d'adresse5 €
- certificat de domicile8 €
- composition de ménage ...8 €
- extrait d'actes d'état civil 8 €
- carnet de mariage15 €

permis de conduire

- permis provisoire ou licence d'apprentissage9 €
- duplicata du permis provisoire7,50 €
- premier permis définitif16 €
- duplicata du permis définitif.11 €
- renouvellement attestation médicale.....11 €

passports

- enfant de moins de 18 ans
 - procédure normale7 €
 - procédure urgente.....21 €
- adulte - pour un an
 - procédure normale27 €
 - procédure urgente.....43 €
- adulte - pour cinq ans
 - procédure normale67 €
 - procédure urgente.....83 €
- prolongation18 €

Aux 75 ans et plus

Suite à la circulaire ministérielle du 19 mars 2003, les personnes de 75 ans et plus qui souhaitent voyager à l'étranger et disposent d'une carte d'identité dont la période de validité est venue à expiration sont invitées à procéder au renouvellement de leur carte auprès du service Population (av. des Combattants, 40, à Ottignies).

Renseignements :
010/42 08 38.

Des fleurs aux monuments

Le 11 mai, jour de la commémoration de la Libération des Camps, les autorités communales et les représentants des associations patriotiques ont assisté à une messe en mémoire des anciens combattants, à l'église du Centre. Comme de coutume, à la fin de l'office, ils ont déposé des fleurs devant les monuments aux morts (nos photos). La matinée du souvenir s'est terminée par une réception à la Maison de la Citoyenneté.



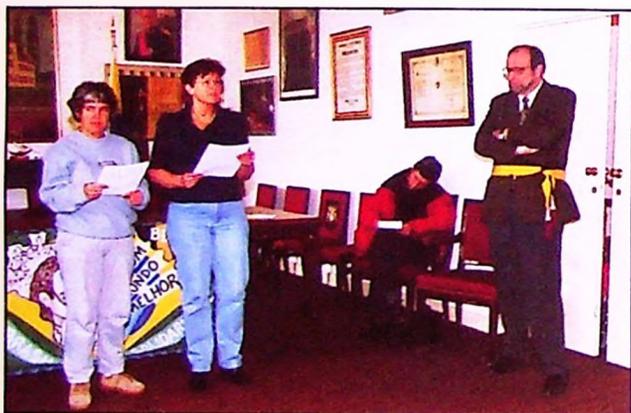
Séminaire Nord-Sud

En 2000, le prier du monastère de Goiás (Brésil) a été l'un des invités de la campagne de Carême de Partage d'Entraide et Fraternité. A l'époque, une animation au Collège du Christ Roi à Ottignies a permis le démarrage d'un partenariat entre le Collège et les activités socio-économique, politique et pastorale du diocèse de Goiás.



A Pâques 2002, 7 élèves du Christ Roi et 6 adultes sont partis durant 20 jours à la rencontre de partenaires d'Entraide et Fraternité de Goiás, Sao Paulo et Rio de Janeiro. Les voyageurs, marqués par leur périple, n'ont pas voulu en rester là. Ils ont décidé d'inviter, à leur tour, deux représentants de chaque association ou ONG rencontrée au Brésil.

Du 28 mars au 14 avril derniers, huit Brésiliens ont participé à des activités d'animation en



Soutien communal à des initiatives au Sud

Chaque année, la Ville consacre un budget de 7500 € pour soutenir des projets de citoyen(ne)s d'Ottignies-Louvain-la-Neuve partenaires de collectivités du Sud qui mènent des actions significatives pour contribuer à plus de bien-être et de justice dans leur milieu de vie.

Vous pouvez introduire une demande d'appui.

- Comment introduire la demande? Des formulaires sont à votre disposition.
- Quand faire la démarche? D'ici

fin juin 2003.

La demande doit être adressée au Collège des bourgmestre et échevins de la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, 35, av. des Combattants, à Ottignies.

Votre demande sera examinée d'ici le mois de novembre par le conseil consultatif Nord-Sud qui vous invitera peut-être à la présenter lors d'une de ses réunions.

Renseignements : Pascale Verraghenne : 010/42 05 80.

Brabant wallon et à Bruxelles... activités organisées par Entraide et Fraternité et Action Vivre Ensemble, dans le cadre de leur campagne «Carême 2003». Ils ont participé, les 10 et 11 avril à la Ferme du Douaire, à un séminaire Nord-Sud sur les droits de

jeunes, en compagnie de représentants de quatre associations de lutte contre la pauvreté du Brabant wallon et de Bruxelles... notamment le service d'aide aux jeunes et aux familles La Chaloupe d'Ottignies. Au terme de cette rencontre, une plate-forme commune a été élaborée et remise à l'échevin de la Coopération Nord-Sud et des Droits de l'Homme Jacques Benthuyts.

Vous aimez faire la fête ?

Si « oui », alors pourquoi pas rejoindre le Comité des Fêtes de Wallonie ? Plus on est de fous, plus on s'amuse!

Le Comité et la Ville recherchent, pour que l'édition 2003 des Fêtes de Wallonie soit exceptionnelle, des groupes (musique, chant, danse...) qui cherchent à se produire sur scène pour se faire connaître. Cela vous intéresse ?

On attend vos candidatures au 010/45 90 19.

La chapelle a sa flèche

Quelle animation, le 10 mai à hauteur de la place de la Cantilène, dans le quartier des Bruyères à Louvain-la-Neuve ! De nombreux habitants se sont déplacés pour voir un imposant camion grue déposer sur son socle la haute flèche puis la croix du clocher de la chapelle Notre-Dame de l'Espérance.

Les fidèles qui le souhaitent ont pu toucher ou embrasser la croix (2,26 mètres !) avant qu'elle ne s'élève vers le ciel. «C'est le moment ! Cela risque de ne plus être possible avant plusieurs siècles», a déclaré, ravi, le curé de Louvain-la-Neuve Raymond Maysman.

L'opération n'a pas été des plus simples. Revenus sur le plancher des vaches, les ouvriers-cascadeurs ont été invités à remonter dans la nacelle. Damned : la croix ne faisait pas face au quartier !

Nouvelle tentative... couronnée de succès. L'assemblée, qui retenait son souffle depuis le début des opérations, a communiqué son enthousiasme. Un seul élément perturbateur, le bourgmestre : « Il manque un coq à ce clocher » !



La cérémonie s'est poursuivie par la visite du chantier et le partage d'un verre de l'amitié. Les travaux devraient se terminer à la fin de l'été. L'inauguration suivra, cet automne. Il reste encore à parachever l'intérieur de la chapelle, à l'équiper et à aménager ses abords.

Du développement durable sans le savoir

Encadrer, faire connaître et susciter de bonnes pratiques en matière de développement durable : c'est l'un des objectifs du Conseil d'Evaluation et de Suivi du Développement Durable (CESDD), organe créé en novembre 2002 par le conseil communal et chargé notamment de valoriser des initiatives en ce domaine.

Lors de sa 2^e réunion, le 6 mai dernier, les membres du CESDD ont décidé de la mise en place d'une procédure de reconnaissance et d'autoévaluation des projets et réalisations qui lui seront soumis. De ce travail devrait émerger une culture commune de ce qu'est le développement durable à l'échelon de notre Ville.

Un appel général est lancé à toutes les personnes morales ayant signé la Charte d'engagement proposée par la Ville (122 entreprises, institutions, associations signataires à ce jour)... et qui font peut-être du développement durable sans le savoir. Dès à présent, quatre dossiers sont soumis : la gestion du complexe sportif de Blocry, le projet d'entreprise de la S.A. Xylowatt (Louvain-la-Neuve), le schéma de structure communal, l'aménagement en partenariat du bois du Buston. Une attention toute particulière sera accordée aux initiatives des écoles.

Il faut signaler aussi un nouveau partenaire : l'Association pour le Volontariat (Relais BW) a signé la Charte au début du mois de mai.



L'Autre Maison

Objets de décoration
Cadeaux, mariages
Luminaires
Fleurs en soie

Douaire - Ottignies
Tél.: 010/40.01.85

Actuel Style

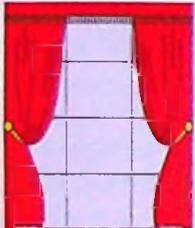


Salon de Coiffure
Visagiste / Mixte

Rue Charles Dubois, 2
1342 Limelette
Tél.: 010 41 14 81
Avec ou sans rendez-vous.
Possibilité de service
à domicile.
Ouvert non stop
du lundi au samedi.

Durant les travaux :
magasin en face (n° 6)

Ets Massart



Décoration
Tentures
Voilages
Peintures
Droguerie
Pyjamas
Chemises de nuit
Peignoirs



Depuis
1912

Bd Martin, 3 à Ottignies - 010/41 51 38



Votre opticien

H. Metzmaeker

A l'achat d'une
monture et de
deux verres,
garantie totale
d'un AN
contre la casse.

Galerie du Douaire - 1340 Ottignies - Tél./fax: 010/41 39 96
Ouvert du lundi au samedi de 9 à 18h30



RENAULT
Kangoo

nouveau Kangoo



DONNONS PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ.

Essence: consommation moyenne (l/100 km) de 6,9 à 8,0. Emission CO₂ (g/km) de 163 à 190.
Diesel: consommation moyenne (l/100 km) de 5,3 à 5,5. Emission CO₂ (g/km) de 139 à 146.

DÉCOUVREZ-LE CHEZ VOTRE DISTRIBUTEUR RENAULT

R. Renard & Fils

Avenue Provinciale 51, 1340 Ottignies (Céroux-M.), Tél: 010/61.47.62

Enseignement par immersion

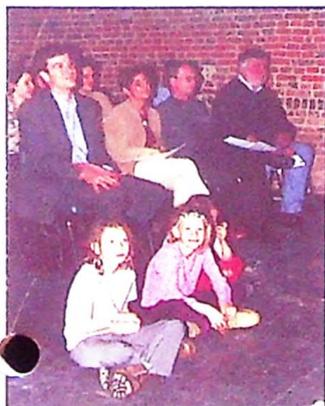
La Ville, en collaboration avec l'athénée royal Paul Delvaux, projette la mise sur pied d'une filière d'enseignement par immersion en néerlandais (lire le BCO n° 121 du 14 février 2003). Cette filière verra le jour dès la prochaine rentrée scolaire, dans une maison proche des locaux de l'athénée, à l'avenue des Villas.

Le cycle 5-8 sera assuré par l'enseignement communal ; les cycles 9-10 et 11-12, par l'enseignement de la Communauté française. Au programme : 75% de néerlandais et 25% de français pour les 5-8 ans, 50% de néerlandais et 50% de français pour les 8-10 ans ; 25% de néerlandais et 75% de français pour

les 10-12 ans. Seules une 3^e maternelle et une 1^{re} primaire s'ouvriront au mois de septembre : c'est une première étape ! La direction de la filière sera assurée par M. Mathieu et Mme Mengal.

La soirée d'information sur le projet, le 4 avril à la grange du Douaire, a fait salle comble !

L'échevin de l'Enseignement Jacques Benthuyts a d'abord présenté l'équipe éducative. Les parents ont ensuite obtenu des renseignements sur la pédagogie et la méthode utilisée. Ceux qui le souhaitaient pouvaient déjà inscrire leurs enfants à la fin de la séance !



Pour lutter contre l'échec scolaire

Dans le but de donner une même chance à chaque enfant, quel que soit son milieu social ou culturel, des écoles de devoirs sont soutenues par la Ville. Il s'agit d'une collaboration entre le service Enseignement et le CPAS.

Pour connaître les jours et heures d'ouverture des écoles, n'hésitez pas à contacter les responsables :

- Bauloy, la Péricole:
010 / 41 82 39 (Jelloul Elmahi)

- Buston, le Grand Loup
d'Isengrin: 010 / 41 00 95 (Anne Van Waas)

- Chapelle aux Sabots, maison de quartier: 010 / 61 57 82 (Véronique Lebon)

- Lauzelle: 010 / 45 44 18 (M. et Mme Mecellem) ou
010 / 45 53 75 (Martine Kapita)

- Hocaille, le Placet: 010 / 47 45 45 (Viviane Gilbert)

Danielle Grolaux, coordinatrice des écoles de devoirs : 010/42 02 39.

Plan de déplacements scolaires

Le 4 avril à la Ferme du Douaire, les membres de la Commission consultative déconcentrée de transport scolaire du Brabant wallon - Commission présidée par le Premier échevin Jacques Benthuyts - ont rencontré Nine Muret, de la cellule Transport du cabinet du ministre wallon des Transports José Daras, pour évoquer avec elle le Plan de déplacements scolaires.

En effet, plus de six déplacements sur dix sur le chemin vers l'école se font, aujourd'hui, en voiture. Le «parent-taxi» est donc une réalité quotidienne pour une bonne partie des élèves. Le ministre Daras estime qu'une réorientation des déplacements scolaires vers d'autres modes de transport que la voiture permettrait d'améliorer la mobilité dans les agglomérations wallonnes, aux heures de pointe. D'autre part, les enfants, habitués à être déposés à la porte de leur établissement scolaire, manquent d'activités physiques... ce qui est mauvais pour leur santé.

Pour changer les habitudes, il faut une méthode, des outils et l'implication de chacun. C'est ce que propose le « Guide pour réaliser un plan de déplacements scolaires », présenté le 4 avril au Douaire. Il contient notamment les résultats d'expériences menées dans 10 écoles pilotes de la Région wallonne (covoiturage, rang à vélo...).

Les participants ont entendu les explications de Nine Muret avec attention, en pointant néanmoins les limites du bénévolat.

Espagnols à l'hôtel de ville

Pendant 15 jours, du 30 mars au 13 avril, les 20 élèves en 6^e année option «Espagnol» à l'athénée royal Paul Delvaux ont accueilli 14 jeunes originaires de Terrassa (Espagne), dans le cadre d'un échange Comenius subsidié par la CEE.

«Mes élèves ont été reçus en Espagne du 2 au 14 février... c'est à leur tour de jouer les hôtes», explique Michèle Vassaux, professeur d'Espagnol à l'athénée. «Le thème prévu cette année par Comenius étant l'analyse des différences culturelles entre l'Espagne et la Belgique sur base d'une série d'enquêtes : culture, environnement, loisirs, nouvelles technologies, relations parents - enfants...»

Dans ce cadre, les Espagnols ont parcouru Ottignies-Louvain-la-Neuve de long en large.



Le 1^{er} avril, ils ont été reçus - avec leurs camarades belges - à l'hôtel de ville, par le bourgmestre Jean-Luc Roland et le Premier échevin Jacques Benthuy. Le bourgmestre leur a présenté les caractéristiques de la commune : sa superficie, le nombre d'habitants, l'importante fréquentation de la gare, l'implantation de l'université au début des années 70, le schéma de structure avec le choix de densifier les centres...

«Ottignies-Louvain-la-Neuve comptait 28.700 habitants au 31 décembre 2002 : 24.800 Belges et 3900 étrangers répartis en 127 nationalités (600 Français, 450 Marocains, 300 Congolais, 270 Italiens... et 170 Espagnols)», a détaillé le bourgmestre. «La commune est un pôle d'emplois (16.000 emplois), un pôle d'enseignement (15.000 étudiants à l'UCL et 2000 dans les autres établissements d'enseignement supérieur ; 3400 élèves dans le secondaire et 3800 dans le fondamental), un pôle culturel. Son parc de logement social est très important (1/4 du logement social du Brabant wallon)».

Les Espagnols ont voulu savoir si la natalité était élevée et si beaucoup d'habitants vivaient encore de l'agriculture. Ils ont aussi posé des questions sur la politique des déchets.

Enseignement: réseaux non communaux

(pour le réseau communal, voir encart central)

Enseignement fondamental	Ecole Martin V Allée du Recteur, 1 1348 Louvain-la-Neuve Tél.: 010/45 01 02 Directeur: Roland Falin	1348 Louvain-la-Neuve Tél.: 010/45 16 66 Directeur: Marc Guiot	Implantation à Lauzelle: Rue de Clairvaux 1348 Louvain-la-Neuve (pédagogie nouvelle) Tél.: 010/42 04 20 Préfète des études: Nicole Antoine
Athénée royal Paul Delvaux Av. Bontemps, 2 1340 Ottignies	Ecole Notre-Dame Av. des Iris, 14 1341 Céroux-Mousty Tél.: 010/61 41 18 Directeur: Jean-Paul Van Peel	Enseignement spécialisé Ecole Escale - Escalpade Enseignement de type 4 (pour les enfants de 3 à 12 ans atteints d'un handicap moteur) Rue du Monument, 54 1340 Ottignies Tél.: 010/43 98 23 Directeur: Christian Lieutenant	Collège du Christ-Roi Rue de Renivaux, 25 1340 Ottignies Tél.: 010/42 04 70 Directeur: Pierre Guerriat
Section primaire du Centre: Av. des Combattants, 35 Section primaire de La Croix: chaussée de La Croix, 80b Tél.: 010/42 04 30 Directrice: Claire Mengal	Ecole Saint-Pie X Av. Saint-Pie X, 5 1340 Ottignies Tél.: 010/41 45 98 Directeur: Daniel Lefevre	Enseignement secondaire Athénée royal Paul Delvaux Av. des Villas, 15 1340 Ottignies	Lycée Martin V Rue du Collège, 3 1348 Louvain-la-Neuve Tél.: 010/48 96 40 Directrice: Maryse Dubuisson
Collège du Biéreau Rue du Collège, 2 1348 Louvain-la-Neuve Tél.: 010/45 03 06 Directrice: Christiane Ameryckx	Ecole des Bruyères Av. des Arts, 1		

Echevinat de l'Instruction Publique

Un bon enseignement fondamental, le gage d'un bon départ dans la vie !

- Assurer une formation solide, des savoirs rigoureux, un soutien permanent;
 - Préparer l'enfant à devenir un citoyen qui assume efficacement ses responsabilités professionnelles et sociales;
 - Permettre à chacun d'être et de devenir, de se réaliser par le développement maximum de ses potentialités;
- constituent autant de missions que doit accomplir cette école publique qu'est l'école communale.

Pour atteindre son objectif, l'école doit être démocratique dans sa conception et dans sa pratique, attentive aux droits et aux devoirs de chacun et conçue pour favoriser le libre développement dans un contexte de valorisation personnelle, de tolérance et de solidarité.

Conformément aux derniers décrets de la Communauté française, le conseil communal a adopté un projet éducatif et un projet pédagogique élaborés par le Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces auquel nous participons activement. Avec l'appui du pouvoir organisateur, dix "projets d'établissement" proposés par les équipes éducatives ont été approuvés par les Conseils de Participation de chaque école. Ces documents qui constituent en quelque sorte un "contrat" passé entre l'école et les parents seront remis en début d'année scolaire à chaque famille qui inscrira son enfant dans une de nos écoles.

Notre académie a également entamé depuis plusieurs années une réflexion qui a débouché sur une réorganisation des cours dont le souci est d'apporter un

maximum de compétences et de satisfactions aux élèves qui la fréquentent.

L'administration communale met, bien sûr, les moyens matériels nécessaires pour que l'enseignement puisse se faire dans de bonnes conditions, mais la qualité de nos écoles est surtout due à la motivation et au dynamisme des équipes éducatives et à la bonne coordination qui existe entre les différents partenaires de l'école.

Dans les trois pages qui suivent, nos écoles et notre académie sont présentées de manière succincte. N'hésitez pas à contacter les chefs d'établissement ou le service Enseignement de la Ville si vous désirez plus de renseignements.

Il me reste à souhaiter à toutes les mamans et à tous les papas, une excellente rentrée scolaire pour nos jeunes concitoyens.



Jacques Benthuy,
Premier Echevin,
Président de l'Académie.

Rentrée scolaire le lundi 1^{er} septembre 2003

L'Administration communale d'Ottignies-Louvain-la-Neuve a l'honneur de vous informer que la reprise des cours dans les écoles communales se fera le lundi 1^{er} septembre 2003. Vous trouverez ci-après les indications propres à chaque groupe scolaire.

Service des bus scolaires

Transport des enfants par les bus scolaires du MET. Les prix des abonnements s'alignent sur ceux des Vicinaux suivant le nombre de kilomètres; les transports sont gratuits pour les enfants en-dessous de 6 ans. L'obtention des abonnements et des conditions particulières éventuelles se font auprès des directions d'école.

Dans notre enseignement communal :

- gratuité des fournitures scolaires;
- assurance accidents;
- centre P.M.S./I.M.S. : projet pilote;
- activités culturelles diverses;
- cours de natation confiés à des maîtres de nage;
- cours d'éducation physique et de langues donnés par des maîtres spécialisés;
- cours de morale non confessionnelle, religions catholique, protestante, israélite, islamique, orthodoxe;
- initiation à l'informatique

Ecole maternelle du Centre

avenue des Combattants, 35 à Ottignies

Directrice : Madame S. DELREUX-HAYEBIN

Tél. école : 010/41.05.63

Tél. privé : 010/40.24.70

Rentrée à 8h40



Cette école comprend trois classes de structure verticale. Une section primaire de l'Athénée y est attenante; ateliers 5:8 hebdomadaires.

- Une villa aménagée en maison d'enfants accueille les plus jeunes dès 2 ans et 6 mois
- Grand jardin arboré.
- Pédagogie active préparant les enfants à l'école primaire dans un climat épanouissant;
- Séances de psychomotricité relationnelle hebdomadaire;
- Chaque année, exposition d'arts plastiques réalisée par les enfants et présentée à la bibliothèque du Douaire, pendant les vacances d'été
- Possibilité de consommer du lait le matin et un repas chaud ou du potage à midi
- Garderie le matin dès 7h00, le soir jusqu'à 18h00, le mercredi après-midi.

Renseignements et inscriptions à l'école ou par téléphone jusqu'au 30 juin, le vendredi 29 août de 9 à 12 h et le jour de la rentrée.

Ecole maternelle de Céroux "Ma petite école"

place Communale, 3

Directrice : Madame JAMART

Tél. école : 010/61.22.78

Tél. privé : 010/61.58.00

Rentrée à 8h45



- école maternelle familiale dans un cadre campagnard (locaux spacieux, grand jardin, aires de jeux);
- enseignement vertical basé sur la pédagogie du projet, ses ateliers et ses contrats qui privilégient le développement et l'épanouissement individuel de l'enfant;
- relations 5-8 ans;
- séances de psychomotricité hebdomadaires, jeunesses musicales, ateliers informatiques;
- repas chauds et distribution de potage à midi;
- festivités annuelles particulières :
- souper d'accueil afin d'intégrer les parents "Nouveaux-venus" à l'école
- fête des grands-parents
- fête de Noël : mini-spectacle en chansons, en tête-à-tête avec le Père Noël
- week-end de "fin de cycle" pour les 3èmes maternelles
- nuit sous tente avec les parents.
- garderie le matin à partir de 7h45, le soir jusqu'à 18h00.

Renseignements et inscriptions par téléphone jusqu'au 30 juin.

Ecole fondamentale de Limauges

rue des Ecoles, 1

Directrice : Madame JAMART

Tél. école : 010/61.22.76

Tél. privé : 010/61.58.00

Rentrée à 8h40



Ce groupe scolaire comprend :

- 1) Une section maternelle composée de trois classes accueillant les enfants dès l'âge de 2 ans et 6 mois.
- 2) Une section primaire composée de six classes conduisant à l'obtention du certificat d'études de base. Continuité des apprentissages à travers l'ensemble de la scolarité dans un climat relationnel chaleureux. Pédagogie active participative et différenciée respectant le droit à l'erreur et à la différence.
- 3) Une extension de l'académie.

- psychomotricité relationnelle pour les enfants de la section maternelle;
- cours d'éducation physique donné par un maître spécialisé au Centre Sportif des Coquerées;
- jeunesses musicales en 3^e maternelle
- démarches actives favorisant le passage vers les humanités.
- ateliers informatiques
- sorties et visites d'une journée pour les 5-8 ans
- classes découvertes pour les 8-10 ans
- classes vertes pour les 10-12 ans
- extension de l'académie de musique
- repas chauds et/ou potage à midi
- garderie et étude surveillée, le matin à partir de 7h10, le soir jusqu'à 18h00, y compris le mercredi et les jours de conférences pédagogiques
- soutien de l'Association des Parents

Renseignements et inscriptions par téléphone jusqu'au 30 juin; les 25 et 26 août inclus, de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00, et le jour de la rentrée. Courriel : ec.comm.limauges@swing.be

Ecole maternelle de La Croix

chaussée de La Croix, 80 A à Ottignies

Directrice : Madame FLAMANT

Tél. école : 010/41.35.85

Tél. privé : 010/41.79.69

Rentrée à 8h40



Cette école comprend quatre classes maternelles:

- une classe d'accueil pour les enfants dès l'âge de 2 ans et 6 mois;
 - deux classes organisées en structure verticale (âges différents favorisant l'entraide, le tutorat et la responsabilité);
 - une classe de 3^e maternelle vivant des démarches actives favorisant le passage en primaire (ateliers 5/8).
- Une section primaire de l'Athénée y est attenante.

L'école développe une pédagogie fonctionnelle, participative et différenciée donnant du sens aux apprentissages en partant du vécu de l'enfant, dans le respect de ses rythmes propres. Respectueuse de l'autre dans sa différence.

- climat relationnel familial;
- organisation mensuelle d'un conseil d'école
- ateliers inter-classes;
- ateliers inter-écoles (pour les 3^e maternelles)
- séances hebdomadaires de psychomotricité relationnelle;
- ateliers d'éveil à l'informatique;
- repas chaud et potage le midi;
- garderie le matin à partir de 7h00, le soir jusqu'à 18h00;
- le mercredi après-midi, possibilité d'accueil par des animateurs à l'école de Blocry;
- jardin aménagé;
- espace moteur couvert.

Renseignements et inscriptions par téléphone à l'école jusqu'au 27 juin. Permanence les 27 et 28 août, de 10h00 à 13h00, et le jour de la rentrée.

Ecole fondamentale de Limelette "Implantation de Jassans"

avenue de Jassans, 67

Directrice : Madame MOYSE

Tél. école : 010/41.05.62

Rentrée à 8h50



Cette école comprend une section maternelle accessible aux enfants ayant atteint l'âge de 2 ans et 6 mois et une section primaire comptant les six années réparties en deux groupes classes (± 15 enfants par classe).

- pédagogie interactive, structure verticale, activités interclasses;
- enseignement individualisé, méthode visant à l'autonomie;
- excursions, théâtre, éveil artistique, classe de dépaysement pour tous;
- maternelles: psychomotricité en salle dès l'accueil et natation dès la 2^e maternelle;
- primaires: cours d'éducation physique et natation, initiation à l'informatique;
- repas chauds et potage à midi;
- garderie dès 7h30, le soir jusqu'à 18h00 et les jours de conférences pédagogiques dans une école de réseau.

Inscriptions à l'école jusqu'au 30 juin ou sur rendez-vous au 010/41.05.62.

Renseignements en dehors des heures scolaires au 010/45.06.72, 010/65.11.93 ou 010/68.03.56.

Ecole maternelle de Limelette "Implantation des Sorbiers" (Buston)

avenue des Sorbiers

Directrice : Madame MOYSE (010/41.05.62)

Tél. école : 010/41.11.55

Rentrée à 8h45



Cette école comprend deux classes maternelles accessibles aux enfants de 2 ans 1/2 à 6 ans.

- climat familial très sécurisant pour une première expérience scolaire;
- autonomie de l'enfant, respect des rythmes de chacun, structure verticale, activités interclasses;
- importance de l'épanouissement de chacun et du respect mutuel;
- psychomotricité en salle, natation en 3^e maternelle;
- excursions, théâtre, atelier cuisine, ateliers musicaux...;
- repas chauds et potage à midi;
- garderie dès 7h30 le matin et jusqu'à 18h00.

Renseignements et inscriptions à l'école ou par téléphone.

Ecole fondamentale des Coquerées

rue des Coquerées, 4 à Mousty

Directeur : Monsieur MATHIEU

Tél. école : 010/62.04.50

Rentrée à 8h35



Ce groupe scolaire comprend

- cinq classes maternelles dont une classe d'accueil acceptant les enfants à partir de 2 ans et 6 mois,
- onze classes primaires respectant le travail par cycles et conduisant à l'obtention du certificat d'études de base.
- une extension de l'académie de musique : cours en fin d'après-midi et en soirée;

L'école s'est engagée dans la rénovation de l'enseignement afin de mettre en œuvre une "école de la réussite" qui donne du sens au travail scolaire.

- pédagogie active, participative et différenciée, qui développe un modèle d'action démocratique et un climat relationnel chaleureux
- méthode de lecture fonctionnelle en 1^{re} année;
- sensibilisation au néerlandais à partir de la 1^{re} primaire;
- classes de dépaysement: 1 séjour au 1^{er} cycle
2 séjours au 2^e cycle, classes de neige et de mer au 3^e cycle;
- natation à partir de la 3^e maternelle;
- psychomotricité en salle pour les élèves de l'école maternelle;
- cours de gymnastique donné par un maître spécialisé au Centre Sportif des Coquerées;
- ateliers des Jeunesses musicales en 3^e maternelle;
- repas chauds et/ou potage à midi;
- soutien de l'Association de Parents;
- mare, jardin, poulailler éducatifs;
- garderie et étude surveillée, le matin à partir de 7h15, le soir jusqu'à 18h00, y compris le mercredi et les jours de conférences pédagogiques;
- ateliers informatiques dès l'école maternelle;
- collation diététique le mercredi.

Renseignements et inscriptions sur rendez-vous. Site école : www.ecoles.cfwb.be/eccerouxmousty

Courriel : ec.comm.mousty@swing.be

Ecole fondamentale de Lauzelle

rue du Val Saint-Lambert, 2

Directeur : Monsieur DESMARETS

Tél. : 010/47.55.41

Rentrée à 8h40



Ce groupe scolaire comprend :

- quatre classes maternelles mélangeant les enfants d'âge différent et les acceptant à partir de 2 ans et 6 mois;
- sept classes primaires travaillant en cycles de deux ans (sauf des deux dernières);
- les enfants de 1^{er} et 2^e primaires sont répartis en trois groupes plus petits pour faciliter les débuts de la scolarité primaire;
- pédagogie active, participative et différenciée, respectant les principes de droit à l'erreur, à l'expérimentation et de droit à la différence, de 2 ans et 6 mois à 12 ans;
- psychomotricité en salle pour les enfants de la section maternelle;
- natation à partir de la 3^e maternelle ;
- mare et poulailler éducatifs.
- garderie à partir de 8h00 le matin, le soir jusqu'à 18h00, y compris le mercredi et les jours de conférences pédagogiques.

Renseignements et inscriptions tous les jours par téléphone. Site : <http://users.skynet.be/lauzelle/>. Courriel : ec.com.lauzelle@swing.be

Ecoles maternelle et primaire de Blocry

rue de l'Invasion, 119 A

Directrice éc. primaire : Madame

GUIOT - COLPAERT

Tél. : 010/48.34.30

Fax : 010/45.32.07

Directrice éc. maternelle : Madame MOYSE

Tél. : 010/48.34.32

Fax : 010/45.32.07

Rentrée à 8h50



Le site comprend :

- une implantation maternelle composée de huit classes dont trois accueillent les enfants de 2 ans et 6 mois;
- une implantation primaire composée de quinze classes conduisant à l'obtention du certificat d'études de base;
- une extension de l'académie de musique pour les enfants à partir de 7 ans (cours dès 16h et le mercredi après-midi);
- un atelier d'expression manuelle le mercredi après-midi, encadré par le Centre d'Expression et de Créativité Le "CLA".

En section primaire :

- chaque enseignant de 1^{re} année accompagne ses élèves en 2^e année.
- cours d'éducation physique donné par un professeur spécialisé, en salle équipée située dans l'école;
- cours de natation aux Piscines de Blocry;
- cours de néerlandais et/ou anglais en 5^e et 6^e années;

- différentes activités organisées (sportives, musicales, culturelles...);

- expression manuelle (local "spécifique" prévu)
- local informatique équipé de 14 ordinateurs
- classes de dépaysement;

En section maternelle :

- psychomotricité dans un espace agréable;
- dans les classes, travail en "atelier"
- cour de récréation avec jeux divers.

Le potage et les repas distribués à midi sont préparés à l'école.

Garderie le matin à partir de 7h00 et le soir jusqu'à 18h30, y compris le mercredi après-midi et les jours de conférences pédagogiques.

Etude surveillée gratuite de 16h00 à 17h00, sauf le vendredi

Renseignements et inscriptions jusqu'au 30 juin, les 1^{er} et 2 juillet sur rendez-vous et le 27 août, de 10h00 à 13h00 et de 15h00 à 18h30.

ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE ACADÉMIE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE, DE DANSE ET DES ARTS DE LA PAROLE DE COURT-SAINT-ETIENNE ET OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE

Directeur :

Dominique BODSON

Secrétariat central :

rue des Ecoles, 32

Court-Saint-Etienne

Téléphone : 010/61.42.36

Fax : 010/61.57.63

Implantations :

Ottignies, Court-Saint-Etienne, Blocry, Louvain-la-Neuve, Profondsart

Objectif :

Offrir une formation artistique permettant l'accès à l'enseignement artistique supérieur.

Proposer aux amateurs de tous âges, sans formation particulière, une formation artistique et culturelle de qualité, une initiation à la pratique d'un instrument ou du chant, aux disciplines parlées et à la danse classique ou contemporaine.

L'Académie de musique, danse et arts de la parole est organisée conjointement par la commune de Court-Saint-Etienne et la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve. Elle propose des cours dans des disciplines très variées, donnés par des professeurs de haut niveau.

L'académie, qui ne compte pas moins de 1.400 élèves, s'est également impliquée depuis plusieurs années dans un certain nombre de projets pédagogiques originaux.

- Cours collectifs : rythmique, formation musicale (adultes et enfants), analyse et écriture, diction-élocution, danse classique, danse contemporaine, chant d'ensemble, ensemble instrumental, histoire de la musique et informatique musicale.
- Cours individuels ou semi-collectifs : chant, déclamation, musique de chambre, art dramatique, instruments : piano,

orgue, harpe, guitare, violon, alto, violoncelle, flûte traversière, clarinette, saxophone, hautbois, trompette, trombone, tuba, instruments à percussion.

- Section danse-transition (cours intensifs)

NB : Il est impossible d'énumérer toutes les possibilités qu'offre l'académie. N'hésitez donc pas à vous renseigner au secrétariat central.

Fonctionnement :

L'âge minimum requis est de 6 ans, sans limite d'âge pour les adultes. En général, la formation implique au moins deux périodes de 50 minutes par semaine.

Les cours sont gratuits jusqu'à 11 ans, puis 54,85 € et 136 € par an quel que soit le nombre de cours suivis. NB : il existe des cas particuliers d'exemption pour raison sociale.

L'ASBL qui encadre et soutient efficacement les activités culturelles de l'académie recevra volontiers votre cotisation (10 €).

Humanités artistiques enseignement secondaire

L'académie organise des humanités artistiques (danse, théâtre et projet transdisciplinaire "musique-danse-théâtre") en partenariat avec le Lycée Martin V (Louvain-la-Neuve), l'Institut technique provincial (Court-St-Etienne) et l'Athénée royal de Rixensart. Renseignements et inscriptions : s'adresser à la direction.

Rentrée le 1^{er} septembre 2003

Inscriptions pour l'année scolaire 2003-2004 : le vendredi 29 août de 10h à 13h et de 15h à 18h ; le samedi 30 août de 10h à 13h. Du lundi 1^{er} au vendredi 5 septembre de 14h à 18h et du lundi 8 au vendredi 12 septembre de 14h à 18h.

Renseignements : 010/61.42.36

Bons points pour nos écoles

L'école communale de Limauges et l'athénée royal d'Ottignies ont participé à «Sciences en scène», activité organisée dans le cadre des Journées de l'Enseignement Officiel 2003. Ils devaient réaliser un spectacle d'une dizaine de minutes illustrant un thème scientifique ou technique. Les élèves se sont produits devant un jury régional (composé de scientifiques, artistes, pédagogues...) en janvier et en février, après une préparation de plus de 6 mois. Une séance publique de tous les spectacles (également ceux d'écoles de Wavre, de Nivelles et de Court-Saint-Etienne) a été organisée le 16 mars au Centre culturel d'Ottignies, au terme de laquelle le jury a attribué le prix artistique à l'ARO d'Ottignies et le prix hors concours aux élèves de Limauges.

Dans un autre domaine

Lors de la 3^e édition de la Fête de l'Internet en Belgique, en mars dernier, des prix «Fête de l'Internet» ont été décernés aux sites distingués par un jury dans une douzaine de catégories : sensibilisation à la citoyenneté, initiative de jeunesse,

éducation permanente, centre culturel, école primaire ou secondaire... Près de 300 sites étaient lice!

Le prix du meilleur site web d'école primaire a été accordé à l'école communale de Lauzelle. La récompense ? Une large campagne publicitaire par voie de courriers électroniques et/ou de bannières.

Pour vous rendre compte de la qualité du site, un petit surf s'impose :

users.skynet.be/lauzelle

Champions de crosse canadienne

A féliciter aussi : les joueurs de crosse canadienne de l'école communale de Blocry qui, pour la 5^e fois consécutive, ont gagné le challenge de la Communauté française. Les élèves de l'école

Saint-Pie X, eux, ont remporté le prix du fair-play.

Bravo!



La ferme au fil des quatre saisons

Les quelque 70 élèves en 3^e maternelle à l'école communale de La Croix, 1^{ère} et 2^e primaire à l'athénée royal Paul Delvaux (section La Croix) peuvent être fiers du travail réalisé au cours des ateliers 5-8, en février et mars.

Leur maquette de 2 m de long sur 1 m de large, représentant la ferme au fil des quatre saisons, est de toute beauté. Découpage, peinture, pâte à modeler, collage... ils ont utilisé de



multiples techniques pour parvenir à rendre l'atmosphère d'une jolie petite ferme dans laquelle on aimerait tous passer au moins quelques semaines de vacances en compagnie des poules et des moutons!

Ils ont envoyé des photos de leur maquette à l'Agence wallonne pour la promotion d'une agriculture de qualité (l'APAQ-W, ex Orpah), dans le cadre de la campagne féLAIT.



Funérailles Debroux

Maison fondée en 1943

Incineration
Ensevelissement jour et nuit
Funérarium
Plaques funéraires et fleurs en soie

Des
professionnels
à votre service

Avenue des Combattants, 68 - 1340 Ottignies - L.L.N.
Tél. (010) 41 42 91 - Fax (010) 41 19 11
www.funerailldebroux.net

AQUA-SERVICE

s.p.r.l.

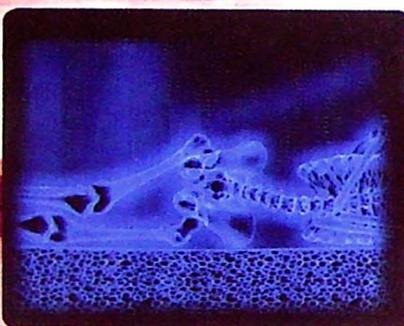


Traitement de l'eau
Piscine
Construction-rénovation
Produits d'entretien
Adoucisseurs d'eau
Sel pour adoucisseurs d'eau

Rue de la Croix Thomas, 40 Tél.: (010) 61 44 42
1341 Cérroux (Ottignies) Fax : (010) 61 35 70

Un
sommeil
réparateur?

Reposez-
vous sur
nous...



Livraison et reprise
gratuite de votre
ancienne literie

Garantie confort: 8 jours
votre matelas à l'essai.

61, rue du
Monument
1340 Ottignies
(sortie arrière
du Douaire)

Tél 010 40 06 08
Fax 010 40 13 07

300 m²
d'exposition



Ets Deguelde

La
Citroën
C3



1, avenue Pierre Holoffe à Limelette (sur la route de Rixensart à Court-St-Etienne)

Tél.: 010/41 32 82

Plus de sécurité à la gare d'Ottignies

Au début de l'année 2002, les demandes d'intervention policière à la gare d'Ottignies croissent rapidement. Des voyageurs et des membres du personnel de la SNCB sont régulièrement importunés, menacés voire injuriés. Parfois, il est aussi question de vols ou de rackets pour des butins allant du GSM au portefeuille en passant par le blouson ou les baskets.

La moitié de ces interventions de notre police locale sont imputables à des bandes de jeunes de la ville mais aussi de Bruxelles et de Namur. Celles-ci occupent d'autant plus facilement le terrain qu'en raison de la réforme des polices, la police des chemins de fer a fermé la permanence qu'elle assurait

depuis des lustres à la gare d'Ottignies, pourtant deuxième gare de Wallonie en termes de voyageurs.

C'est en mai 2002 que la police locale prend l'initiative par une action spectaculaire baptisée «Opération Pledge», menée par 74 policiers de la zone de police mais également de la police fédérale (police des chemins de fer, réserve générale). B-Security, le gardiennage de la SNCB, complète le dispositif.

L'espace public qu'est la gare ne peut être une zone de non droit. C'est ce

message que veulent faire passer le bourgmestre et le parquet de Nivelles. Il semble bien reçu puisqu'on assiste à une baisse spectaculaire des interventions policières durant l'été 2002, malgré le transit de nombreux jeunes de Bruxelles vers le parc d'attractions Six Flags de Wavre.



Conscient du fait que de telles opérations ponctuelles ne peuvent suppléer le manque de visibilité policière causé par la fermeture du bureau de la police des chemins de fer, le bourgmestre Jean-Luc Roland intervient auprès du ministre de l'Intérieur, Antoine Duquesne. En vain : celui-ci a décidé de redéployer la police des chemins de fer dans les dix gares les plus touchées par la délinquance. Ottignies n'en fait pas partie (heureusement, en un sens).

Au début de cette année 2003, nouveau pic en terme de demandes

d'interventions policières à la gare. Le personnel de la SNCB, insécurisé, menace aussi de partir en grève si des solutions structurelles ne sont pas mises en œuvre. Le 11 février, le bourgmestre réunit les responsables des différents services de police, les dirigeants de B-Security et le chef de gare. Ce sera le point de départ d'un travail de collaboration : les services sont désormais présents en permanence à la gare aux heures sensibles.

Depuis mai, la police des chemins de fer assure aussi, dans les trains, un suivi particulier du public de Six Flags et coordonne ses patrouilles à notre police locale présente à la gare. La SNCB affecte plusieurs agents de gardiennage à la surveillance de la gare et investit dans des nouveaux dispositifs techniques de sécurité.

Aujourd'hui, le chef de gare d'Ottignies, Patrick Froidebise, estime que la situation s'est sensiblement améliorée : le public et le personnel se sentent moins isolés et plus en sécurité. Il se félicite des bonnes relations qui se sont développées entre le personnel de la gare et les policiers locaux, plus particulièrement quant à la rapidité des interventions.

Partez tranquilles

En vacances pour quelques jours ou quelques semaines? Pour que votre habitation soit surveillée (gratuitement), vous pouvez communiquer la période pendant laquelle vous absentez à la police.

**Police d'Ottignies-Louvain-la-Neuve
Rue du Monument, 54
1340 Ottignies
010 / 42 08 60.**

Propriétaires d'alarmes, êtes-vous en ordre ?

L'Arrêté royal du 19 juin 2002 fixe les conditions d'installation, d'entretien et d'utilisation des systèmes d'alarmes. Les propriétaires d'alarmes (ils sont 813 - particuliers, commerçants, entreprises... - à avoir rempli leur déclaration à la police d'Ottignies-Louvain-la-Neuve) doivent se mettre en ordre pour 29 juillet prochain. En bref :

Si vous possédez un système d'alarme datant d'avant juillet 2002

- Votre système est agréé (c'est à dire qu'il a été mis sous tension par une entreprise de sécurité agréée par le ministère de l'Intérieur).
- Votre système est pourvu d'une sirène extérieure et d'un système lumineux ou d'un système de signalisation.
- La sirène extérieure est réglée pour ne fonctionner que pendant 3 minutes en cas d'intrusion et 8 minutes en cas de sabotage du système.
- L'entreprise de sécurité vous a délivré le nouveau carnet de l'utilisateur.

Vous devez seulement :

Lorsque l'entreprise de sécurité vous a délivré le nouveau carnet de

l'utilisateur, vous devez déclarer votre alarme, endéans les 5 jours, à la police... laquelle apposera un cachet à la rubrique IV du carnet.

Si vous installez un nouveau système d'alarme ou l'avez installé après juillet 2002

- Vous pouvez l'installer vous-même (dans ce cas, seule une entreprise agréée pourra procéder à la première mise sous tension) ou le faire installer par une entreprise agréée.
- L'alarme ne pourra comporter des composants qui pourraient gêner l'intervention efficace des services de secours ou porter des lésions aux personnes.
- Un carnet de l'utilisateur (nouveau modèle) devra vous être délivré :
 - les rubriques I, II et III de ce carnet devront être remplies par l'installateur agréé, même si vous avez placé le système vous même.
 - ce carnet sera toujours conservé à proximité de l'unité centrale du système d'alarme.
 - vous resterez responsable du fait que le carnet soit complètement rempli ou non, en ce compris les rubriques de l'installateur.
 - un cachet sera apposé par les services de Police à la rubrique

IV du carnet, lors de la déclaration de l'alarme (endéans les 5 jours, à partir de la mise sous tension). Vous devrez désigner une ou des personnes de rappel (qui connaissent le fonctionnement du système, en possèdent le code ainsi que des clés de l'immeuble).

- Vous devrez conclure un contrat d'entretien avec une entreprise agréée, qui prévoit un entretien annuel.
- Vous ne pourrez vous brancher directement à un central de police sans une autorisation préalable du ministre de l'Intérieur, suite à un avis motivé du chef de corps de police.

La déclaration des alarmes à la police permettra à cette dernière de remettre sa base de données à jour. Celle-ci comprend notamment les coordonnées des personnes à contacter en cas de déclenchement de l'alarme. Il est donc essentiel que les données soient rafraîchies.

Renseignements : inspecteur principal Patrick Moureau, conseiller en techno-prévention : 010/42 08 60.

La salubrité publique

Le saviez-vous ?

- Tout terrain bâti ou non, repris comme tel au plan de secteur ou au plan d'aménagement de la ville, doit être entretenu au moins une fois l'an avant le 15 juin.
- Cet entretien visera plus spécialement les herbes

nuisibles, les chardons et les dépôts d'immondices. Les accotements et les fossés séparant ces parcelles de la voie publique doivent également être dégagés et entretenus.

- En cas d'infraction, l'administration communale pourra faire exécuter les travaux

d'entretien aux frais du propriétaire de la parcelle.

- Il est également défendu, sans l'autorisation préalable de l'administration communale, de procéder au versage de terres sur des terrains.

Ets Berger-Ruelle & Draye

Les professionnels de la clôture

- Accessoires, fils et treillis A.T.C.
- Brouettes
- Remorques
- Outils Polet
- Importateur exclusif des clôtures électriques

Rue aux Fleurs, 9 - 1341 Céroux-Mousty
Tél.: 010 / 61 81 61 - Fax : 010 / 61 10 33



Colombine

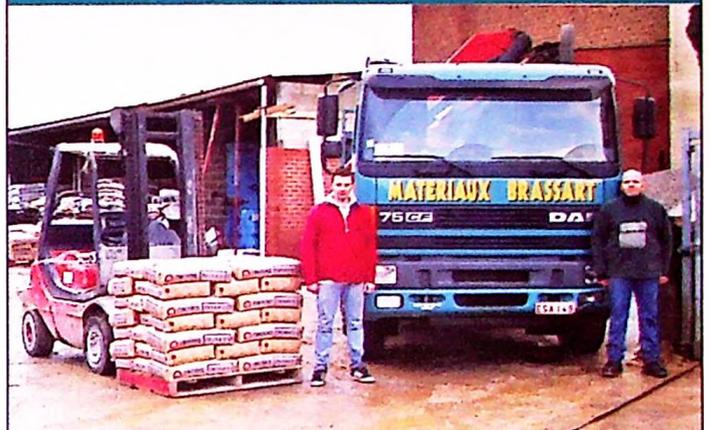
Lingerie - Corseterie - Balnéaire

Du 75 AA à 120 F

Boulevard Martin, 32 à Ottignies
Tél. 010 41 49 30

MATÉRIAUX BRASSART Anc. Ets

Chaussée Provinciale, 68
1341 Céroux-Mousty
Tél.: 010 61 16 35 - 010 61 51 00



Nos atouts :
le prix & le service

Carrelages



Vêtements enfants
2 à 18 ans
Cadeaux de naissance



AV. DU DOUAIRE, 66 - 010 43 97 11

Déjà
70% vendus

Les Jardins du Douaire

Disponibles en 2003 et 2004.
Appartements 2 ou 3 chambres.
Situation idéale à proximité des
commerces et du centre d'Ottignies.
Exposition sud. Possibilité garage et
jardin. Reste un commerce à 127 m²
à vendre. Rens.: 010 43 70 10.

RESTE 1 COMMERCE 127 m²
A VENDRE. TEL.: 010 43 70 10



Réalisation : Société Brabançonne
de Développement S.A.
Avenue du Douaire, 62- 1340 Ottignies
Tél.: 010 41 05 42 - Fax : 010 40 22 19



Crédit Agricole

TRÈS BANQUE. TRÈS NATURE.
à Ottignies



Av. du Douaire 31
1340 Ottignies
010/41.42.40 - 0477/58.02.87
www.credit-agricole.be
Email : agence.ottignies@creditagricole.be

Le débat syndical au CPAS : quels moyens pour quels enjeux ?

Depuis fin février 2003, les autorités du CPAS, puis de la Ville, ont établi un dialogue constructif avec les délégations syndicales afin de répondre à un malaise diffus au sein du personnel. Un comité de concertation syndicale spécifique au CPAS a été constitué en avril 2003.

Malgré l'établissement d'un dialogue ouvert et constructif, les délégations syndicales décidèrent le 6 mai 2003 de mener une action syndicale le lundi 12 mai 2003. Au-delà des regrettables amalgames et personnalisation du débat, il apparaît que la principale revendication des syndicats porte sur un sentiment de n'être pas suffisamment entendu sur la politique d'insertion et le niveau d'emploi définitif au sein du CPAS.

La loi instituant les CPAS prévoit à son article 60§7 la possibilité d'engager des personnes relevant du Revenu d'Intégration Social (ancien minimex) sous un contrat de travail spécifique à durée déterminée. Il s'agit de contrat tremplin hors cadre du personnel CPAS ayant pour but d'insérer les personnes aidées.

En mars 2003, 43 personnes bénéficiaient d'un contrat d'insertion grâce au CPAS, dont 26 travaillant au sein de ses services (pour 120 membres du personnel représentant 96 équivalents temps plein). Il y a lieu de signaler que la moitié des articles 60 travaillent au Créemploi (en filière d'insertion). De ce fait, la présence des articles 60 dans l'administration ne concerne qu'une dizaine de personnes en insertion sur 120 membres du personnel. Cette

proportion a diminué : elle était, en 2000, de 30 personnes en insertion au sein du CPAS pour 82 membres du personnel, soit 36,5%. Pour les syndicats, le personnel définitif du CPAS semble être en sous-effectif. Des postes de travail définitif seraient à leurs yeux occupés par des personnes en contrat d'insertion. Dans cette logique, il y aurait lieu d'engager une dizaine de personnes travaillant actuellement sous contrat d'insertion. Cela impliquerait une rajoute budgétaire de près de 600.000€ sur le financement communal de 2.993.015€, soit une augmentation de 20%.



Pour les autorités publiques, le débat est plus nuancé. Les personnes engagées en contrat d'insertion ne prennent pas la place d'emploi définitif. Il y a lieu d'abord de s'assurer qu'une affectation différente du personnel entre les services garantisse le fonctionnement de base de l'institution. Cette approche implique un travail de valorisation et de gestion des ressources humaines demandant un savoir-faire supplémentaire aux fonctionnaires responsables de l'administration. Jusqu'en 1993, le staff de direction était composé de 3 équivalents temps

plein (le secrétaire du CPAS et deux employés de gestion administrative). En 1993, ce staff de direction est passé à 2,5 équivalents temps plein pour une administration d'une septantaine d'employés définitifs et de moins de 5 contrats d'insertion. En 2003, le staff de direction est toujours de 2,5 équivalents temps plein pour gérer 96 employés définitifs et personnes en contrat d'insertion.

Il est donc demandé au staff de direction de produire rapidement un travail délicat et complexe dans un climat de forte tension syndicale. Ce travail porte parallèlement sur la maîtrise des finances (y compris des dépenses du personnel) et sur l'établissement d'une véritable politique de gestion des ressources humaines.

La cristallisation du débat syndical s'explique donc par l'accumulation des paramètres suivants : la maîtrise des dépenses du personnel, un cadre budgétaire fermé, un staff de direction en sous-effectif, la nécessité de réaffectation interne du personnel, des revendications d'augmentation du volume de l'emploi, des demandes financières supplémentaires pour faire face aux attentes de la population.

Ainsi, à côté de questions relevant de la gestion courante, l'actuel débat au sein du CPAS pose la question majeure relative à la définition des objectifs prioritaires des institutions de la ville de Ottignies-LLN et des moyens y affectés. Face à un tel enjeu, il apparaît incontournable d'ouvrir une négociation intégrée Ville-CPAS permettant de répondre

efficacement aux attentes du personnel mais également de la population.

Nous vivons dans une ville jeune en plein essor présentant de nombreux défis humains : l'emploi, la lutte contre l'exclusion sociale, la petite enfance, la jeunesse, le logement, l'enseignement, la culture, la sécurité... Face à ces nombreux défis,

vu les moyens limités dont disposent le CPAS et la Ville, une question simple mais essentielle doit être posée pour baliser le développement de nos institutions pour les dix prochaines années : qui fait quoi et avec quels moyens?

*Roberto Fernandez,
Président du CPAS*

Atelier de chant prénatal

Vous êtes enceinte et vous recherchez une préparation à la naissance différente ? Christine Préaux et Catherine Remy vous proposent de participer à leur atelier de chant prénatal, tous les vendredis, de 13 à 14 h 30, à la Maison de l'Enfance, de la Famille et de la Santé (10, rue de la Sapinière, à Blocry).

Dans le ventre maternel, l'enfant est sensible aux sons et à la voix de ses parents. Ainsi se tissent, bien avant la naissance, une relation et un dialogue profond entre eux.



«Chanter, c'est développer une meilleure conscience corporelle et respiratoire, installer une détente profitable à la maman et à son bébé», expliquent les animatrices. «Pendant le travail et l'accouchement, les vibrations sonores donnent force au corps, aident à soulager la douleur et ouvrent le passage au bébé.»

L'atelier s'adresse aux futurs parents (à partir du 3^e mois de la grossesse de la maman) et aux bébés jusqu'à 3 mois. Aucune connaissance musicale préalable n'est nécessaire ! Le groupe compte actuellement 6 (futurs) mamans. Les papas sont les bienvenus.

PAF : 10 €/séance.

Renseignements : 02 / 345 99 08
ou 010 / 65 41 05.

Madame, vous avez entre 50 et 69 ans ?

Depuis quelques mois, un programme de dépistage du cancer du sein est mis en place dans notre pays, en collaboration avec l'Etat fédéral, la Communauté française et les provinces.

Grâce à lui, toutes les femmes âgées de 50 à 69 ans peuvent bénéficier gratuitement, tous les deux ans, d'une radiographie des seins appelée mammotest.

De nos jours, une femme sur dix est atteinte, au cours de sa vie (généralement après 50 ans), d'un cancer du sein. Beaucoup de ces cancers pourraient être guéris s'ils étaient détectés au début de leur développement. Le mammotest permet ce diagnostic précoce et augmente les chances de guérison. Il détecte la présence éventuelle d'une anomalie dans les seins.

Si vous avez entre 50 et 69 ans, vous avez reçu ou vous recevrez dans les prochains mois une lettre d'invitation du Centre de coordination pour le dépistage du cancer du sein mis sur pied par la Province du Brabant wallon. Les invitations sont étalées sur deux ans et sont envoyées chaque mois sur base de la date d'anniversaire. Si vous êtes née un jour impair, vous recevrez l'invitation en 2003

et si vous êtes née un jour pair, vous la recevrez en 2004.

Le mammotest ne peut être réalisé que dans une unité de radiologie agréée qui a accepté de respecter certaines normes de qualité : contrôle des appareils, double lecture de vos clichés par deux radiologues différents. Avec votre invitation, vous recevrez la liste des unités de radiologie agréées en Brabant wallon ainsi qu'une brochure explicative sur ce mammotest.

Ensuite, endéans les trois semaines, vous pouvez contacter le médecin (généraliste ou gynécologue) que vous aurez désigné pour obtenir le résultat de votre mammotest.

S'il vous demande des examens complémentaires, n'ayez aucune crainte excessive : 9 fois sur 10, l'anomalie détectée est sans gravité. Ce mammotest peut également être réalisé dans les mêmes conditions (gratuité - dans une unité agréée) avec une prescription de votre médecin.

N'hésitez pas à en parler à votre médecin traitant ou à contacter le Centre de coordination provincial: 010/23 61 88 ou 23 61 96.

Les dons de sang en hausse

A l'occasion de leur assemblée générale, le 15 avril, les responsables de la section locale de la Croix-Rouge ont présenté le bilan des activités de 2002.

Secours et ambulances

Des actions préventives sont effectuées régulièrement par le centre de secours d'Ottignies. Un tiers environ des missions «105» de la zone Brabant wallon sont couvertes par la zone d'Ottignies.

Prêt de matériel sanitaire

Environ 1000 prêts. La section dispose de 78 lits électriques, 78 lits clinique, 134 fauteuils roulants, 79 compresseurs, 65 inhalateurs, 447 paires de cannes...

Collectes de sang

Excellente nouvelle : le nombre de dons de sang a augmenté : 803 (751 en 2001). Mais ce n'est pas une raison pour baisser les bras ! Voici les dates des prochaines collectes:

- Ottignies (10, rue de Franquénies): les 5 juillet, 2 août et 6 septembre, de 9 à 12 h.



Au cours de la soirée, trois donneurs de sang ont été félicités : Dimitri Alaïme (25 dons), Gustave Caudron (80 dons) et Gérard Piron (10 dons). On les voit ici aux côtés des membres du comité de la section locale.

- Céroux (salle Jules Ginion): le 30 juillet, de 17 h 30 à 20 h.
- Petit-Ry (école Saint-Pie X): les 19 juin et 18 septembre, de 17 h 30 à 20 h.
- Limelette (La Palestre): le 9 septembre, de 17 h 30 à 20 h.
- Louvain-la-Neuve (centre de plasmaphérèse, place de l'Université): lu, ma, me, de 12 à 20 h; je, de 9 à 18 h; ve, de 9 à 16 h.

Vous pouvez aussi donner votre sang à la clinique Saint-Pierre. Tous les jours de 9 à 12 h 30, l'après-midi sur rendez-vous.

Renseignements: 010 / 43 72 31 ou 010/43 72 90.

Enseignement

Le centre de secours, établi à la rue de Franquénies, a repris l'organisation de cours, notamment le BEPS (premiers secours) et les cours de secourisme. Des volontaires pour assurer des cours dans les écoles seraient bienvenus.

Activités sociales

- Bibliothèque : prêt de 2600 livres à la clinique Saint-Pierre et 2500 livres dans les 4 homes de l'entité.

- Epicerie sociale: une cinquantaine de familles (environ 225 personnes) viennent y acheter des produits. En 2002, les achats se sont élevés à près de 18.000 €.
- Vestiboutique, aides à des familles recommandées par l'ONE, aides alimentaires distribuées en urgence, envois de matériel sanitaire en Afrique...

Toutes ces activités ne pourraient se faire sans la participation de bénévoles. Ils sont près de 70 à prester quelques heures, voire beaucoup plus, dans la section. Et l'équipe ne demande qu'à être étoffée...

Renseignements: 010/41 88 66.

Quelle pharmacie de garde ?

L'Association Pharmaceutique Belge (APB) a créé un site internet sur lequel il est possible d'obtenir aisément les coordonnées de la pharmacie de garde la plus proche de son domicile et ceci pour toutes

les communes belges : www.pharmacie.be

Ce site ne remplace pas le service téléphonique accessible depuis quelques années, par lequel les

personnes ne possédant pas d'ordinateur peuvent également obtenir des renseignements concernant le service de garde : 0900 10 500 (attention : ce numéro est payant).

Pour une naissance à visage humain

Parce que la façon dont un être humain entre dans la vie, ça compte... Parce que beaucoup de parents regrettent de ne pas avoir pu vivre «leur» accouchement dans la douceur et le respect... Parce que certaines pratiques déconseillées par l'Organisation Mondiale de la Santé sont tout à fait courantes en Belgique...

L'ASBL Alter-Natives a été créée en 2001 pour permettre aux futurs parents de préparer l'arrivée de leur enfant comme ils le désirent (lieu de naissance, méthode d'accouchement, actes posés et personnes qui vont entourer l'événement). Non politique et non confessionnelle, l'association regroupe des parents et sympathisants non professionnels et bénévoles.



«Nous centralisons et redistribuons de l'information autour de la naissance», explique Sylvie Francotte, initiatrice de l'association. «Nous proposons un espace de partage des expériences et encourageons le dialogue avec les professionnels de la santé. Nous soutenons aussi des projets qui vont vers notre objectif d'humanisation des naissances.»

A la Maison de l'Enfance

Le 15 mars, plus de 30 couples de futurs parents ont participé à la journée de découverte des préparations à la naissance organisée par Alter-Natives à la Maison de l'Enfance, de la Famille et de la Santé de Blocry (notre photo). Ils ont pu toucher concrètement à différentes disciplines qui

permettent, dès le début de la grossesse, de tisser des liens affectifs intenses entre les parents et le bébé : l'haptonomie, la sophrologie, le chant et le yoga prénatal...

La prochaine activité prévue à la Maison de l'Enfance aura lieu le 8 août, à 19 h 30. Il s'agit d'une réunion d'échange au cours de laquelle les futurs parents pourront obtenir des réponses aux questions qu'ils se posent sur l'accouchement à la maison, la péridurale, les positions lors de l'accouchement, le rôle de la kiné, de la sage-femme et du médecin, le déroulement du travail...

«Beaucoup de futurs parents ignorent que lorsque l'accouchement s'annonce, la surveillance du travail par une sage-femme peut se faire à la maison avant le départ à la clinique. Il en est de même après la naissance : une sage-femme peut-être là pour guider la mère, notamment dans la mise en place de l'allaitement. Les femmes peuvent bénéficier de 7 à 8 heures de ce type d'accompagnement en étant remboursées par la mutuelle...»

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à visiter le site Internet d'Alter-Natives : www.alternatives.be Vous y trouverez l'agenda des événements liés à la naissance en Belgique, des fiches d'information, une bibliothèque virtuelle, de bonnes adresses...

Renseignements : 0477 / 47 49 63.

Déclaration d'impôts

Des délégués de l'Office des Contributions tiendront une permanence au service des Affaires Sociales (dans le Cœur de Ville, en face de l'hôtel de ville, à Ottignies) le mardi 17 juin, de 9 à 12 h et de 13 à 15 h.

Ils aideront les personnes qui le souhaitent à remplir leur déclaration d'impôts gratuitement.

Recrute accueillantes d'enfants

Vous aimez les enfants de 0 à 3 ans ?
 Vous appréciez les contacts sociaux ?
 Vous avez le sens des initiatives ?
 Vous avez entre 25 et 60 ans et souhaitez opter pour un travail à domicile ?
 Le CPAS d'Ottignies-Louvain-la-Neuve recrute des accueillantes d'enfants conventionnées.

Renseignements : service « Accueil petite enfance » du CPAS : 010 / 43 65 11.



Rue du Monument, 69
1340 Ottignies
Tél. 010 / 41 30 06
Fax 010 / 41 05 35

**Chez Decoux,
on vend du bois
depuis 1903**

J'♥ LE BOIS
Négoce Spécialisé FNN



Parce que vous
êtes unique,
Appréciez la
différence.

Robes de mariée.
Vêtements de ville
et de cérémonie.
L'exclusivité
du "sur-mesure".
Toutes retouches.

Anna Rosa Création
Rue Charles Dubois, 2
1342 Limelette
Tél.: 010 61 80 18

Anna Rosa
CREATION



ARGENTA
EPARGNER-PRETER-ASSURER

Agence d'Ottignies - Bld Martin, 28 - Ottignies
Tél.: 010 40 13 74 - Fax : 010 40 12 10
E-mail : argenta@skynet.be
www.olcm-commerces.com

Succursales :
Uccle - Chée de Waterloo, 735 - Tél.: 02 345 83 46
Ixelles - Av. du Pesage, 13 - Tél.: 02 648 79 64

Tous nos comptes
sans frais.
Cartes gratuites.
Probablement les
meilleurs
taux
d'épargne.
Consultez-nous...

**FIAT STILO
MULTI WAGON**



CLOSE PROTECTION PROGRAM

Close Protection Program sur toute la gamme :
- 3 ans/100.000 km réparations gratuites (sauf
pièces d'usure);
- une valeur de reprise surcotée fixée à l'avance;

- 8 ans de garantie anticorrosion (12 ans pour la
Stilo);
- l'engagement satisfaction;
- 3 ans d'assistance Fiat Optimum gratuits.

FIAT

Hacherelle
COURT-S'ETIENNE

Av. des Combattants, 140 (RN 237) - Tél.: 010/62 19 19

Le chauffe-eau solaire, c'est le moment d'agir

Le saviez-vous ? Vous pouvez efficacement chauffer de l'eau sanitaire à l'aide du soleil, énergie locale, renouvelable et non polluante. Choisir aujourd'hui un chauffe-eau solaire, c'est prendre en main activement notre environnement. C'est se soucier de l'avenir de nos enfants et des générations futures.

Les administrations communales de Court-Saint-Etienne et d'Ottignies-Louvain-la-Neuve vous invitent à une séance d'information

le lundi 16 juin, à 20 h

à la salle communale de la rue Defalque, n° 6, à Court-Saint-Etienne
avec la participation de M.J. Dejonghe, expert Soltherm auprès de la Région wallonne, du Guichet de l'Energie du Brabant wallon et de fabricants / installateurs.

Le chauffe-eau solaire, un choix chaleureux.

RÉINVENTONS L'ÉNERGIE

un choix chaleureux

Le chauffe-eau solaire

SOLTHERM

Acteur de l'Énergie Wallonne



Primes pour chauffe-eau solaires

Le soleil constitue une source d'énergie gratuite, propre et suffisamment disponible en Belgique. Les technologies permettant de valoriser cette énergie afin de la transformer en chaleur sont à présent performantes et accessibles à tous.

La Ville l'a compris : elle a opté pour deux installations solaires, une qui permettra d'alimenter en eau chaude l'ensemble du bâtiment administratif du Cœur de Ville, l'autre pour alimenter les bureaux et la conciergerie du nouveau service des Travaux. Coût de

l'opération : environ 5000 € par installation, desquels il faut déduire plusieurs primes.

En effet, il est possible de cumuler plusieurs primes en cas d'installation d'un chauffe-eau solaire, pour autant que le montant total des subsides soit inférieur à 75 % du montant de l'investissement.

Qui et quel subside ?

Région wallonne625 €
Province du Brabant wallon 750 €

Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve250 € minimum
Electrabel1250 €

Total possible2875 €, soit environ 60% du coût d'une installation.

De plus, vous pouvez également déduire cet achat de votre feuille d'impôt à raison de 15% du montant de l'investissement plafonné à 590 €.

Renseignements : Guichet de l'Energie : 078 / 15 15 40 ou service Energie de la Ville : 010 / 42 05 60.



25^e saison du Centre culturel

La saison 2003-2004 sera la 25^e du Centre culturel. Dans l'éditorial de la brochure qui en présente le contenu, le président du conseil d'administration, Valmy Féaux, rappelle que la première saison fut confiée à Armand Delcampe... ce qui explique le choix de l'équipe du Centre de réinviter Armand Delcampe (comme acteur, cette fois) pour commémorer le 25^e anniversaire. Ce sera le 21 novembre. Il sera accompagné, entre autres, de la magnifique Jacqueline Bir.

Placée sous le titre «25 ans, avec vous», la saison nouvelle sera «pleine de surprises, de découvertes, de goût et de sensation», annonce le président. En parcourant le programme, on ne peut en douter : Festival de Wallonie, «Driving Miss Daisy» avec Micheline Dax, «Preuve» avec Alexandre von Sivers et Valérie Marchant, «One Human Show» avec Sam Touzani, les New Extincteurs, le Théâtre National, Pierrette Laffineuse, «Prof» avec Jean Piat, les Poubelles Boys, la Nuit des Rois de Shakespeare, l'incontournable Revue 2004 de la Compagnie des Galeries... Impossible de vous présenter tous les spectacles, tant ils sont nombreux. Nous vous conseillons, si vous ne l'avez pas encore, de vous procurer la brochure auprès du Centre culturel. Vous pouvez aussi découvrir la saison sur le site du Centre culturel : www.cc-ottignies-lln.org

La saison débutera le 27 septembre avec l'excellent spectacle «Fourtissimo», dans le cadre des Fêtes de la Communauté française (date également retenue pour la remise du

Pôle d'Or de la Ville). L'occasion d'aller applaudir un musicien de chez nous, Jean-François Assy, mis à l'honneur par la Ville en janvier 2001, et ses joyeux camarades du Métropolis Quartet. Détail qui a son importance : le spectacle est gratuit (1€ de frais de réservation)! Aucune raison de bouder son plaisir !!!



La vente des abonnements a débuté le 26 mai. Pour avoir de bonnes places, ne tardez donc pas à vous décider. La vente des places séparées débutera, elle, le lundi 18 août. En juin et septembre, le bureau de location est ouvert en semaine de 10 à 12 h et de 14 à 17 h 45 (le jeudi, à 16 h 30) ; le samedi, de 10 à 12 h. Le bureau sera fermé en juillet mais ouvert en août : de 9 à 13 h en semaine et de 10 à 12 h le samedi (fermé le week-end du 15 août).

Cadeau : le Centre culturel offre une place gratuite à toute personne qui fête son 25^e anniversaire au cours de la saison 2003-2004 (sur présentation de la carte d'identité). N'est-ce pas merveilleux ?

Renseignements : 010/41 44 35.



A l'Atelier Théâtre

L'Atelier Théâtre Jean Vilar annonce, lui, sa 29^e saison. Vous pouvez demander la brochure de présentation au 0800/25 325 (numéro gratuit) ou visiter le site www.ateliertheatrejeanvilar.be

Cherche secrétaire

L'ASBL "La Culture en Mouvement", qui a pour objet de solliciter des fonds privés pour promouvoir des projets culturels sélectionnés par elle, recherche une personne disponible pour en assurer le secrétariat. Le profil idéal des candidat(e)s sous-entend un intérêt - ou mieux, une compétence - dans le domaine culturel. Il s'agit de prestations limitées mais pouvant se dérouler le soir ou le week-end.

Les candidatures sont à envoyer à l'attention du conseil d'Administration de l'ASBL, c/o Jean-Marie Heuse, échevin de la Culture, av. des Combattants, 35, 1340 Ottignies.

TURBO Triathlon

Discipline olympique reconnue depuis les jeux de Sydney en l'an 2000, le triathlon est un sport en pleine expansion parmi les jeunes et moins jeunes. Il s'agit d'un sport complet car il combine la natation, le vélo et la course à pied.

Le club T.U.R.B.O. (Triathlon Université Racing Blocry Ottignies-Louvain-la-Neuve) est né à Louvain-la-Neuve grâce à la volonté de quelques parents et le soutien de plusieurs autorités et responsables sportifs de la commune.

« S'il est vrai que nous souhaitons que nos jeunes fassent de bonnes performances, notre priorité est de procurer un enseignement de qualité à tous nos athlètes, débutants ou pas, dans un environnement propice à leur développement harmonieux »,

explique Eric Colon, président du club. « En février dernier, le club a été reconnu comme club formateur jeunes et de facto, il sera appelé à croître, tant en nombre de membres qu'en renommée. Mais nous ne comptons pas que des jeunes : des athlètes confirmés universitaires, des adultes gonflent nos rangs. »

La saison débute en avril et se termine en novembre. L'entraînement, lui, dure toute l'année ! Les athlètes sont l'objet de toutes les attentions de trois entraîneurs spécialisés : Eddy Cuypers (course à pied), Nathalie Tremel (natation) et Bruno Hennaux (vélo).

Renseignements et séances d'essais : Eric Colon : 010 / 88 83 41 ou 0475/601083.

Pelote Ottignies-Bruyères

Les rendez-vous à ne pas manquer, au complexe sportif Jean Demeester, rue de l'Invasion, 80, à Ottignies.

Championnat (15 heures)

15/06 Ottignies - Cour/Heure
22/06 Ottignies - Nivelles
06/07 Ottignies - Acoz
21/07 Ottignies - Tromcourt
03/08 Ottignies - Laneffe
10/08 Ottignies - Lodelinsart
24/08 Ottignies - Havrenne

Tournoi (15 heures)

01/07 Maubeuge - Welar - Baisy-Thy
02/07 Bousval - Durnal - Ottignies
03/07 Baasrode - Neuville - Charleroi

04/07 Finale

Chaque lutte est précédée d'un repas (10 €). Renseignements et réservations : 0477/182071.

Droit de réponse à madame Annie Galban, échevine des Sports, suite à l'article paru dans la rubrique « Sport » du dernier BCO (11 avril 2003) - Football Club de Limelette

Selon les propos de l'échevine relatifs à la construction du nouveau bâtiment pour le Football Club de Limelette, cette construction aurait été faite dans une telle précipitation qu'étant échevin des Travaux à l'époque, je n'aurais même pas réagi alors que l'entrepreneur n'avait pas prévu de système d'aération dans les locaux douches et vestiaires.

Quelle est l'exacte réalité des faits, vérifiable dans les PV de Collège et auprès de la direction du service des Travaux ? Talonné par le club de football et son président (à l'époque, Michaël Galban, mari de l'échevine), le Collège des bourgmestres et échevins - dont madame Galban faisait déjà partie(!) - voulait réaliser ces travaux dans les meilleurs délais. Malheureusement, la plus basse des soumissions (devis proposés par les

entreprises) était beaucoup plus élevée qu'attendu. Ne souhaitant pas attendre une nouvelle procédure mais ne souhaitant pas non plus grever par trop le budget communal, le Collège de l'époque (sans aucune contestation!) a alors demandé au service des Travaux de prendre en charge lui-même une partie des travaux, quitte à les étaler dans le temps. Ce sont ces travaux qui viennent de s'achever maintenant, avec la mise en place de ce système d'aération. Il ne s'agit donc en rien d'un manque d'attention de ma part et il est évident que j'aurais bien voulu, pour la facilité du service des Travaux et l'optimalisation du chantier, que tout se fasse à ce moment-là par entreprise mais je comprends et j'assume la décision prise collégalement à l'époque (y compris par madame Galban!).

Il vaut parfois mieux tourner sept fois sa langue dans sa bouche et étudier ses dossiers avant toute déclaration mesquine et surtout erronée !

D' Patrick Piret-Gérard
Conseiller communal MR-IC,
ex-échevin des Travaux.

L'échevin des Sports Annie Galban-Le Clef nous fait savoir que c'est bien dans la précipitation que ce dossier a été mené... à l'approche des élections communales. Résultat : de nombreuses déficiences qu'a révélées le club de football à la Ville et qui ont forcé celle-ci à passer commande à une entreprise spécialisée pour y porter remède. Annie Galban, déjà échevin des Sports à l'époque, a été systématiquement tenue à l'écart de ce dossier par l'ex-échevin des Travaux.

PIERSON 
c'est bon! S.A.

- Assurances toutes branches
- Prêts hypothécaires
- Prêts personnels
- Assurance-vie
- Agence bancaire
- Immobilier

**CONSULTEZ-
NOUS !**



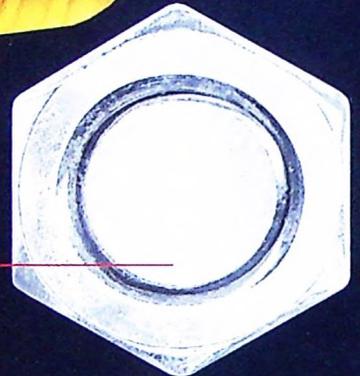
Avenue de Jassans 58
1342 Ottignies-L.L.N.
Tél.: 010/41.42.43 - Fax : 010/41.60.34
N° OCA : 12913

POUR LE BOIS ET LA QUINCAILLERIE



Parquets
Lambris
Portes
Chassis
Escaliers
Bois de jardin

Outils
Quincaillerie
Electricité
Droguerie
Serrurerie



RENARD

Av. des Métallurgistes, 5
1490 Court-St-Etienne
Tél: 010/616 104
Fax: 010/616 114

Un crédit'?

福

**Avec Citibank,
c'est pas chinois**

CITIBANK OTTIGNIES

Avenue des Combattants 97, 1340 Ottignies
Tél. 010/41.63.29 • Fax : 010/41.57.63
SPRLU Anne FEUILLEN
Anne Feuillen, Agent délégué


citibank

* Prêt à tempérament sous réserve d'acceptation de votre dossier et après accord mutuel

Brocantes

Amateurs de brocantes, voici quelques rendez-vous à ne pas manquer:

- Samedi 21 juin, toute la journée : Louvain-la-Neuve (place de l'Université...). Renseignements et réservations: 061 / 58 72 26 ou 0477 / 95 38 73.
- Dimanche 29 juin, toute la journée: Buston et Alentours (Limelette). Renseignements et réservations: 010 / 41 00 95 ou 0497 / 20 70 65.
- Dimanche 10 août, toute la journée: La Palestre (Limelette).

Renseignements et réservations: 0476 / 20 64 63.

- Vendredi 15 août, toute la journée: La Croix, rue de l'Invasion (Ottignies). Renseignements et réservations: 010 / 41 59 08.
- Dimanche 24 août, toute la journée: Clos des Mésanges et des Colombes (Limelette). Renseignements et réservations: 010 / 41 43 71.
- Dimanche 21 septembre, toute la journée: parking du Douaire (Ottignies), dans le cadre des Fêtes de Wallonie. Renseignements et réservations: 010 / 41 83 11.



A vélo, de gare en gare

La section locale du GRACQ (Groupe d'Action des Cyclistes au Quotidien) vous propose une balade à vélo familiale, d'une quarantaine de kilomètres, le dimanche 22 juin.

Rendez-vous à 10 h au Cœur de Ville (en face de l'hôtel de ville d'Ottignies) avec votre pique-nique. Le GRACQ vous emmènera de gare en gare, de Mousty à Court-Saint-Etienne, en passant par Chastre, en empruntant de jolis sentiers et chemins de remembrement.

Renseignements : Patricia Goffin : 010/61 41 96.

Musique et musée

Comment avoir les mains pleines de peinture et la tête pleine de musique en 4 jours... au milieu des trésors d'un musée ?

Le Musée de Louvain-la-Neuve et les Jeunesses musicales du Brabant wallon organisent un stage «Musique et Musée, l'art c'est pas raser !» pour les enfants de 8 à 12 ans, du 1^{er} au 4 juillet, de 9 h 30 à 16 h 30, au Musée de Louvain-la-Neuve (1, place Blaise Pascal).

Prix : 75 €.

Renseignements : service éducatif du Musée : 010/47 48 45.

Jouez au scrabble

Vous souhaitez vous initier ou vous entraîner au scrabble? Des séances sont organisées tous les mardis, de 19 à 21 h, dans la petite maison blanche située en bordure du lac de Louvain-la-Neuve.

Droit de table : 1,50 € (mais la première séance est gratuite). Possibilité de devenir membre.
Renseignements : Jean-Martin Kimvay : 0476/97 45 30.

Stages pour les 2,5 à 4 ans

L'ASBL Mouchettes de Louvain-la-Neuve organise des stages de vacances (du 7 juillet au 22 août) avec journées à thèmes pour les 2,5 à 4 ans, à l'école des Bruyères: psychomotricité, activités culinaires, journée sportive, jeux dans les bois...
PAF : de 70 à 100 € selon l'horaire et les semaines.
Renseignements : Bernard Kottong : 0472/43 20 75.

Stages à la Maison de l'Enfance

Voici le programme des stages qui se dérouleront cet été à la Maison de l'Enfance, de la Famille et de la Santé (10, rue de la Sapinière, à Blocry).

Du 1^{er} au 4 juillet

- Musique et Psychomotricité

Pour les 3,5 - 5 ans

- Musique et Peinture

Pour les 5 - 8 ans

Avec les Jeunesses Musicales du Brabant wallon

De 9 à 16 h. PAF : 75 € (-10% Ottintois)

Renseignements et inscriptions : 010/45 09 76.

Les 8, 9, 10 et 11 juillet (9 h 30 à 12 h)

Construction d'instruments de musique (à vent, à cordes, percussions...) à partir de matériaux de récupération et de matériaux naturels. Pour parents - enfants (6 à 10 ans).

Avec les Jeunesses Musicales du Brabant wallon

PAF : 46€/famille de 2 enfants + 3 €/enfant supplémentaire (-10 % Ottintois).

Renseignements et inscriptions : 010/45 09 76.

Du 14 au 18 juillet

« A la rencontre des cinq sens »

Pour les 5 - 7 ans et 7 - 9 ans

Imaginer une petite histoire, joie de la mettre en vie... par marionnettes, modelage, dessin, théâtre, musique, jeux... découvrir chaque jour un instrument de musique....

Organisé par l'ASBL La Cordée.

De 10 à 16 h 30.

PAF : 45 €.

Renseignements et inscriptions : La Cordée : 010/45 35 54.

Dernière minute : si tu as entre 3 et 7 ans, que tu aimes écouter des histoires et rêver... les Ateliers de Conte « La Cont'heure » t'invitent les samedis 14 et 28 juin, de 10 h 30 à 12 h. PAF : 1 €. Renseignements : 010/45 20 61.

Activités de Buston et Alentours

- 28 et 29 juin : 3^e grande fête de l'amitié. Au programme : brocante, souper, exposition des ateliers...

- Du 7 au 10 et du 14 au 17 juillet : ateliers J pour les 4 - 15 ans.

- Du 1 au 3 et du 28 au 31 juillet : atelier sculpture et vannerie de lavande pour ados et adultes.

- Du 4 au 7 et du 11 au 14 août : atelier d'expressions (théâtre, cirque, musique...) pour les 8-13 ans.

- Le premier vendredi de chaque

mois, entre 9 et 11 h 30 (pas pendant les congés scolaires) : rencontre maman - bébé - papa. Si vous avez envie de parler de vos relations avec votre bambin, de partager vos expériences avec d'autres parents, d'aborder des sujets en rapport avec la petite enfance. Avec Marie-Anne Nève, infirmière sociale attachée à la consultation des nourrissons de Limelette.

Renseignements : Ann Van Waas : 010/41 00 95.

Fêtes de quartier

Les fêtes du quartier de La Croix auront lieu autour du 15 août. En voici le programme:

- Dimanche 10 août : course cycliste pour débutants, organisée par le Vélo Club d'Ottignies.
- Jeudi 14 août : barbecue, spectacle de magie, animation musicale.
- Vendredi 15 août : brocante dans la rue de l'Invasion, apéritif en musique, jeux pour enfants (pêche aux canards, château gonflable, concours de ballonnets) et adultes (tir, quilles...), animation musicale.
- Dimanche 17 août : de 13 à 18h, joutes inter-quartiers.

Renseignements: 010 / 41 39 22 ou 41 59 08.

A Limelette

D'autres fêtes sont programmées : les 15, 16 et 17 août à la place de l'Europe (renseignements : 0476 / 20 64 63) et le 23 août à Clos des Mésanges (renseignements : 010/41 43 71).

La 42^e ouvre une section pour filles

La 42^e Six Vallées de Louvain-la-Neuve ouvrira, dès septembre, une section fille de scouts. Filles à partir de 12 ans et cheftaines motivées sont conviées à l'aventure!

Le local de l'unité se situe à la Maison de l'Enfance, de la Famille et de la Santé (ancienne gendarmerie, à Blocry).

Renseignements : Luc et Annou Mercier : 010/45 02 89.

Immobilière **SCHMIDT**

Des professionnels à votre écoute

Voilà plus de 10 ans que l'Immobilière Schmidt met à votre disposition toute son expérience et son efficacité dans le Brabant et Bruxelles

Notre force :

- conseiller
- analyser
- évaluer
- rechercher
- visiter
- assister



2a, avenue Albert 1er - 1342 Ottignies (Limelette)
Tél.: 010 / 41 13 13 (fax : 010 / 43 70 90)
brabant@immoschmidt.be - www.immoschmidt.be

L'équipe de l'Immobilière Schmidt.



Bon d'Évaluation

Si vous désirez vendre votre bien,
ce bon vous est offert par l'Immobilière Schmidt Brabant Wallon.
Il vous donne droit à une évaluation sérieuse et professionnelle.
Contactez-nous par téléphone au 010/41 13 13 ou par email : brabant@immoschmidt.be.

*Vous n'êtes pas intéressé par notre offre aujourd'hui ? Conservez ce bon.
Il vous sera peut-être utile demain.*



Concert pour la paix

Cela s'est passé le 3 mai au centre nerveux.

Après que les canons se soient tus...

Après que l'effet médiatique soit retombé...

Et pourtant, le rendez-vous était pris pour une bonne centaine de personnes de tous bords.

Qu'ils soient spectateurs ou musiciens, d'ici et d'ailleurs, ce fut un moment de rencontre inoubliable : musique orientale, latino ou bonne chanson française ont rythmé cette soirée. L'occasion de chanter et de dire avec sa culture et sa différence cet espoir commun d'un monde plus juste et en paix. Convivialité, qualité des différents

groupes et enthousiasme du public : tous les ingrédients étaient réunis.

Les bénéficiaires seront intégralement versés à l'UNICEF pour les victimes toujours innocentes de cette guerre de trop.

Pour le groupe Pacha Walona,
Marie Foncea-Laduron.

Place de Maredsous, les riverains se mobilisent

Connaissez-vous la place de Maredsous, ce petit écrin de verdure situé à Louvain-la-Neuve, entre les avenues de Cîteaux et des Mespeliers, les rue Marie d'Oignies et du Prieuré, dans le quartier de Lauzelle ? C'est une très jolie place plantée d'arbres fruitiers et entourée de maisons et de leurs jardins respectifs, lieu de détente, d'harmonie et de plaisir de vivre non seulement pour les riverains mais aussi pour les innombrables passants qui la traversent.



Il y a environ 15 ans, le service de la Gestion des Domaines de l'UCL (INESU) y a planté des arbres. Pas n'importe quels arbres : des fruitiers de variétés anciennes qui constituent un patrimoine à préserver. On compte 4 cerisiers (Early Rivers et Bigarreau Napoléon), 7 pommiers (Reinette Descardre, Bellefleur double, Reinette étoilée, Reinette de France), 2 poiriers (Beurné Hardy, Conférence), 3 pruniers (Reine Claude crottée, Altesse double), 2 noyers (Juglans Regia). En 2001, la Ville a repris la gestion de cet espace vert.

Les riverains ont malheureusement constaté la dégradation progressive du

verger à cause d'un évident manque d'entretien des arbres et de mauvais traitements qui leur étaient infligés. Ils ont décidé de réagir. Seulement, que faire ? Interpeller à titre individuel n'est ni très efficace, ni très agréable. Et puis, qui interpeller ? Les passants ou les enfants qui cueillent les fruits avant maturité, les joueurs de foot, les ouvriers qui tondent et débroussaillent au pied des arbres, les gamins qui y grimpent, la Ville?

Heureusement, début 2002, le comité de quartier de Lauzelle, quasi inactif les derniers temps, s'est réveillé ! Au sein du comité, un groupe de travail s'est constitué sur les questions d'urbanisme et d'environnement : c'était là le canal adéquat pour interpeller les responsables communaux.

Les riverains se sont réunis à plusieurs reprises et ont lancé une pétition qui a récolté les signatures de 31 personnes parmi lesquelles 10 s'engageaient à parrainer des arbres. Cette pétition a été soutenue par le comité de quartier et transmise au Collège échevinal. Celui-ci a réagi positivement et différents contacts eurent lieu avec le personnel du service des Travaux.

Depuis, la Ville a installé trois panneaux de bois aux entrées du verger, destinés à informer les passants. Le banc démoli a été remplacé. Les arbres ont été taillés et les seront désormais régulièrement. Les arbres penchés ont été soutenus et seront redressés progressivement, d'autres ont été enlevés et seront remplacés en automne, par de nouveaux plants, de

variétés anciennes. Deux experts de Gembloux sont venus constater l'état sanitaire des arbres et, suivant leur avis, un traitement adéquat sera appliqué dès ce printemps 2003. Par ailleurs, consigne a été donnée par la Ville à la firme qui tond la pelouse de ne plus s'approcher des arbres avec les débroussailleuses et la tonte sera faite plus fréquemment au printemps.

Chaque arbre est maintenant parrainé par un(e) riverain(e). Les "parrains/marraines" ont dégagé le pied des arbres, y ont épandu le broyat fourni par la Ville et entretiennent désormais régulièrement ces petites zones. L'information affichée sur les panneaux ainsi que les pancartes accrochées aux arbres, ont été réalisées par les habitants et les enfants du quartier. Ainsi les passants ont le loisir d'identifier les arbres. Ils sont invités à respecter les arbres mais aussi à participer à la cueillette des fruits avec les riverains en temps utile.

Nous pouvons nous réjouir de cette belle collaboration entre pouvoirs publics et citoyens. Merci au Collège échevinal, à Jacques Duponcheel et Véronique Lépine, conseillers communaux, à Dorothee Hébrant, éco-conseillère et à Christophe Pierre, du service des Travaux.

N'hésitez plus, laissez-vous guider par la curiosité et venez, vous aussi, apprécier la douceur de cet endroit.

Claire Raucent-Chevalier
et Monique Thielen.

Gérer autrement

Le développement durable, la mobilité et la convivialité citoyenne sont certes des principes généreux auxquels nous pouvons souscrire. Mais nous ne pouvons jamais admettre qu'ils conduisent à une forme de pensée unique qui conditionne toutes les décisions du Collège des bourgmestre et échevins, en excluant toutes les autres considérations économiques et sociales qui doivent continuer à fonder l'organisation de notre société.

Je vais vous citer ci-après quatre faits récents particulièrement représentatifs de la manière dont les autorités communales actuelles appréhendent les problèmes de société.

Le Collège des bourgmestre et échevins vient de terminer une enquête publique d'un mois portant sur un plan de mobilité pour la Ville. Celle-ci conduit à des propositions dont les conséquences seront certes importantes pour nous tous, mais plus encore pour celles et ceux dont les activités professionnelles et commerciales dépendent précisément des facilités de mobilité de leurs clients. Aucune concertation n'a cependant été organisée avec eux. Les commerçants de la galerie du Douaire et du centre d'Ottignies n'ont eu aucun contact avec les autorités communales pour préparer ou expliquer un plan de mobilité qui les intéresse au premier chef. Pourtant, leurs activités professionnelles et leurs revenus peuvent en être affectés directement. Le Collège des bourgmestre et échevins a décidé de privilégier les transports en commun et les modes de déplacement lents, que les commerces s'y adaptent !

Autre exemple, l'occupation devenue régulière de la Grand Place de Louvain-la-Neuve par des activités en tous genres. Celles-ci concurrencent bien souvent le secteur Horeca commercial - très présent sur le site universitaire - en vendant repas et boissons à très bon marché, avec une main-d'œuvre non déclarée et des recettes non fiscalisées. La dernière grande activité en date est celle du week-end des 9, 10 et 11 mai où le Centre culturel transformait la Grand Place en bidonville et chapiteau pour un festival « Africalia » dont, précisons-le, je ne conteste nullement l'utilité et la qualité mais bien le lieu et même la date puisque le blocus des étudiants a commencé.

A-t-on demandé l'avis des habitants des appartements de la Grand Place et celui des commerçants qui paient des loyers adaptés à la qualité de l'endroit et des taxes particulièrement lourdes pour leurs terrasses? Une fois de plus, non...

Un agriculteur de Limelette s'est vu récemment prendre à partie par des membres du Plan communal de Développement de la Nature qui lui reprochaient de massacrer une plante rare et regrettaient qu'une partie de sa propriété n'ait pas été retenue dans le plan « Natura 2000 » de la Région wallonne. Je me suis donc rendu sur place pour voir quel crime contre la nature avaient encore perpétré d'anciens habitants de Limelette irresponsables avant l'arrivée des chevaliers verts de la Ville.

J'y ai découvert un endroit merveilleux le long du chemin qui conduit à la ferme de Balbrière, en venant du bas de la rue des Prairies, où de splendides petites chèvres gambadent librement autour d'un étang naturel et où se reposaient quelques hérons. Les chèvres appartiennent au propriétaire (privé) des lieux, qui laisse volontairement l'étang et ses berges à la nature.

Je l'ai félicité car grâce à lui, nul besoin de classement et de dépenses publiques inutiles. L'endroit est splendide et son propriétaire fier du bonheur qu'il contribue à procurer au public de passage.

Enfin, par deux fois en quelques semaines, le personnel du CPAS a été obligé de se mettre en grève pour attirer l'attention des autorités sur ses conditions de travail déplorables et entamer un dialogue jusqu'ici impossible.

Là encore, il faut rappeler que la performance d'un service public se mesure toujours à la qualité du service rendu ! Un tel objectif ne peut être atteint qu'avec le soutien actif du personnel y affecté.

Les grandes déclarations de principe, c'est bien. Les actes concrets et l'écoute, c'est encore mieux.

Au nom de mon groupe, je vous souhaite à toutes et tous de très bonnes vacances.

Jacques Otlet, pour le groupe MR-IC

La Sécurité à Louvain-la-Neuve

La sécurité dans la commune, et plus particulièrement à Louvain-la-Neuve, est un thème qui revient régulièrement au Conseil communal à la demande de notre groupe.

Deux tiers des actes délictueux répertoriés dans la Ville sont perpétrés à Louvain-la-Neuve. Vus les nombreuses activités nocturnes et l'attrait évident de la cité universitaire sur la région, cette disproportion peut sembler logique, mais l'ampleur des faits exige des actes concrets de la part de la Ville.

Or, mise à part la caravane itinérante du service de prévention, nous n'avons toujours pas le sentiment d'une réelle prise en charge.

Que demandons-nous au Conseil communal?

Tout d'abord que la ville remplisse le cadre de police prévu pour 102 agents (82 aujourd'hui). Sans cette augmentation d'effectif, inutile d'imaginer une meilleure présence des agents de proximité et des services d'opération !

Deuxièmement, que la police dispose d'une enseigne et de locaux bien visibles à Louvain-la-Neuve. Cela n'avait-il pas été promis dans les programmes électoraux ?

Enfin, ne pourrait-on pas soutenir efficacement les mouvements de jeunesse et

ASBL qui s'occupent bénévolement des jeunes en difficulté ?

Au lieu de cela, les subsides communaux ont été revus à la baisse, et plusieurs associations actives dans le secteur de la prévention ne disposent pas de locaux adaptés à leur travail. Nous pensons que le développement durable passe aussi par le travail de ces associations.

Nous avons toujours soutenu le budget de la police communale et les bonnes initiatives en la matière. Notre Ville a besoin d'imagination et d'actes bien concrets.

Il est temps d'agir sur le terrain !

Luc Mayné, conseiller MR-IC



**Nouvelle Audi A3.
Adulte terrible.**

Sages ou turbulents, tous les enfants grandissent. Selon une voie qui leur est propre. L'Audi A3, en évoluant, a résolument choisi d'être adulte terrible. Superbement équipée. Encore plus spacieuse. Plus raffinée. Dotée de tous les acquis que la maturité apporte et qui, sur route, se concrétisent en haute technologie. Une technologie signée Audi. Intégrant la motorisation essence à injection directe FSI. Merveilleusement novatrice. Terriblement performante.

Envie de vous sentir un peu enfant gâté ? Sachez que, pour son lancement, l'Audi A3 vous propose un pack d'équipements extrêmement intéressant, comprenant entre autres le régulateur de vitesse et le climatiseur.

Nouvelle Audi A3. Essence à partir de € 19.120.
TDI à partir de € 21.170.



Ets Hermand sprl

**Votre concessionnaire à Ottignies
depuis près de 50 ans**

DONNONS PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ. Consommation moyenne (l/100 km) : 6,8 - 7,0 / émission CO₂ (g/km) : 160 - 168

Avenue des Combattants 117, Ottignies (gare)

Tél.: 010/41 34 32 - Fax : 010/41 24 52

**E-mail : info@hermand.vw-audi.be - Web : www.vw-audi.be/hermand
ou www.olcm-commerces.com rubrique garage**